

Les inscriptions pour les candidats au Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et à l'examen de fin de cycle primaire ont débuté, dimanche, sur le site électronique de l'Office national des examens et concours (ONEC), a annoncé la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, sur son compte Facebook. **P. 3**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**MÉTÉO** 

28° : ALGER  
30° : TAMANRASSET

Mardi 17 octobre 2017 - 26 Muhharam 1439 - N° 1735 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**137<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP**  
**M. Bensalah s'entretient avec le président de l'Assemblée nationale du Québec**

P. 24

**ALGÉRIE-UA**  
**Ouverture à Addis-Abeba des travaux de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine**

M. Messahel s'entretient avec le président de la Commission de l'UA

P. 24

**ALGÉRIE-OTAN**  
**Le 1<sup>er</sup> Groupe naval de l'OTAN "SNMG-1" fait escale au port d'Alger**

P. 24

**ALGÉRIE-BELGIQUE**  
**M. Kaouane et l'ambassadeur de Belgique se concertent sur un colloque autour de la Révolution algérienne**

P. 24

## FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL :

# Raouya promet un contrôle rigoureux pour éviter toute dérive inflationniste



Le ministre des Finances, M. Abderahmane Raouya, a indiqué hier que le recours au financement non conventionnel prévu pour parer au déficit du Trésor sera accompagné d'un contrôle rigoureux pour empêcher toute dérive inflationniste. «Nous allons établir un ensemble de paramètres pour éviter ces

dérives», a déclaré le ministre dans un entretien à l'APS en marge des assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale tenues à Washington. Le grand argentier du pays a expliqué que l'opération est parfaitement encadrée par l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit qui a introduit ce nouvel instru-

ment de financement. Le texte en question détermine l'usage des financements et leurs objectifs. «Ce financement va aller à l'investissement, pas un dinar sur le fonctionnement, permettant ainsi aux entreprises de disposer de liquidités pour leur croissance et partant de créer de l'emploi», a affirmé M. Raouya. Le recours

à ce financement est un choix économique, rendu nécessaire par le besoin d'éviter l'option de l'endettement international, a souligné le ministre, louant la justesse de la décision du Président de la République relative au remboursement anticipé de la dette du pays.

P. 6

**ÉLECTIONS LOCALES :**  
**Tirage au sort jeudi pour l'affectation du numéro d'identification national**

P. 3

**DJAMEL OULD ABBES L'A ANNONCÉ :**  
**Le FLN participe aux élections locales dans toutes les APC et APW**

P. 3

**PARLEMENT**  
**Le projet de loi de finances 2018 soumis à la commission des finances et du budget**

P. 3

**HYDROCARBURES :**  
**Finalisation en juin 2018 des premières moutures d'amendement de la loi**

P. 6

**POSTE ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES :**  
**Création d'une autorité de régulation indépendante**

P. 4

### SANTÉ

## Diabète

Un tatouage pour mesurer la glycémie

P. p. 12-13

**HIER À 08H03**  
**Secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle de Richter enregistrée à Ain Defla**

› Aucun dégât humain ou matériel

P. 9

### FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS (7<sup>e</sup> JOURNÉE) :**  
**CSC-ESS éclipse tout, l'USMH et l'USMB sommées de réagir**

P. 21

### MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**Arrestation de 2 contrebandiers à Béchar et Tamanrasset et saisie de 32,3 tonnes de denrées alimentaires**

P. 3

## CRASC D'ORAN Conférence sur «L'école de qualité en Algérie : indicateurs et perspectives»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-débat sur le thème "L'école de qualité en Algérie

: indicateurs et perspectives", animée par le Dr Medjahid Mustapha, directeur de l'Onef, le Pr Miliani Mohamed, expert en réforme de l'enseignement supérieur et Mehaddene Samia.



## LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Conférence sur «Les événements du 17 octobre 1961»



Les éditions ANEP, organisent demain mardi 17 octobre à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzair sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une conférence intitulée «17 octobre 1961, devoir de mémoire» animée par l'historien Fouad Soufi.

## MÉDÉA Célébration de la Journée nationale de l'émigration

A l'occasion de la célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de la journée nationale de l'émigration, la wilaya de Médéa, organise une cérémonie commémorative, ce matin dans la commune de Sidi Naâmane.

## OPÉRA D'ALGER 9<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, abrite jusqu'au 18 octobre, la 9<sup>e</sup> édition du Festival culturel international de musique symphonique dont l'invité d'honneur est l'Italie.



## DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 5<sup>e</sup> salon «Annaba-Build»

La 5<sup>e</sup> édition du Salon professionnel du bâtiment, de l'habitat et des travaux publics "Annaba-Build", prévue du 3 au 6 décembre prochain à Annaba, est une rencontre économique dédiée à la promotion du produit national dans les filières du bâtiment, de l'urbanisme et des travaux publics, a annoncé hier la chambre de commerce et de l'industrie "CCI-Seybouse". Une large participation d'opérateurs économiques,

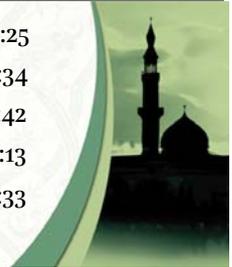


d'hommes affaires, d'organisations professionnelles et des bureaux d'études est attendue à ce salon, placé sous le slogan "construisons algérien", a indiqué la CCI-Seybouse.

## Horaire des prières

Mardi 26 Moharem 1439

Fajr	05:25
Dohr	12:34
Asr	15:42
Maghreb	18:13
Isha	19:33



## ALGÉRIE-POSTE Emission de 4 timbres consacrés aux fruits et légumes

Algérie Poste a procédé, hier à Alger, à l'émission d'un bloc-feuillet de quatre timbres-poste, à la valeur faciale, pour chacun, de 25 dinars algériens (DA) et consacré à la thématique des Fruits et légumes, afin d'encourager la production nationale, indique l'entreprise, dans un communiqué. "Ces quatre timbres philatéliques, d'une dimension de 35x35, sont consacrés aux fruits et légumes métriques de l'Algérie, dont l'un représente la clémentine qui a trouvé naissance dans de la région d'Oran alors que le second représente l'un des fruits les plus recherchés et consommés dans le monde, en l'occurrence la pêche tandis que le troisième est consacré au légume-fruit aubergine et le dernier à la citrouille, un fruit volumineux et de couleur jaune orangé", précise la même source.



## Météo



	Max	Min
Alger	28°	14°
Oran	26°	19°
Annaba	27°	14°
Béjaïa	29°	16°
Tamanrasset	30°	15°

## GALERIE ASSELAH Exposition de Bachir Bencheikh

La galerie d'arts, Asselah Hocine, abrite une exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Bencheikh. L'exposition prendra fin aujourd'hui.



## SEAAL Suspension de l'AEP dans 4 communes d'Alger aujourd'hui et demain



L'alimentation en eau potable dans quatre communes d'Alger sera suspendue du mardi 17 octobre à 6h au mercredi 18 octobre à 20h en raison de travaux, a annoncé la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Les communes concernées sont celles d'El Biar (en sa totalité),

d'Hydra (Cité PTT, Chemin Gadouche Abdelkader, Cité 200 logements Djenane El Malik), de Ben Aknoun (Chemin Doudou Mokhtar) et de Bir Mourad Rais (Zhun Saïd Hamdine), précise la même source. Cette suspension intervient en raison de travaux de raccordement de la déviation d'une canalisation principale de distribution, localisés au niveau du carrefour du Val d'Hydra, explique SEAAL. Elle précise à ses clients des communes concernées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la nuit du mercredi 18 octobre. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cette période de suspension, avance le communiqué.

## CE MATIN À L'ESAA Formation sur «Les techniques de négociation commerciale»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise aujourd'hui et demain à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia, une formation-action sous le thème : «Techniques de négociation commerciale». Cette formation-action a pour objectif d'approfondir vos connaissances dans la négociation à travers des outils et exercices qui vous permettront d'accroître vos performances lors de vos négociations clients dans toutes ses étapes (de la préparation à la conclusion de la négociation). Autres apports de la formation : Animation interactive basée sur une méthodologie participative; Jeux de rôles, simulations, cas pratiques et exercices afin d'assurer une meilleure assimilation des techniques apprises; Supports + fiches de synthèse sont remis et portant de manière exhaustive sur la totalité des aspects traités durant la formation; Support numérique remis aux apprenants.



## ADMINISTRATION Lancement d'un nouveau service en ligne permettant aux électeurs de reconnaître leurs bureaux de vote

Un nouveau service en ligne permettant aux électeurs de reconnaître leurs bureaux de vote en vue d'accomplir leur devoir électoral a été lancé, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Dans le prolongement de ses efforts de modernisation, de facilitation des procédures administratives et d'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'organisation du processus électoral, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe l'ensemble des citoyennes et citoyens du lancement d'un nouveau service en ligne permettant aux électeurs de reconnaître leurs bureaux de vote et cela en vue d'accomplir leur devoir électoral", précise la même source. Ce service "est disponible à travers le site web officiel du ministère sous la rubrique des services en ligne : www.interieur.gov.dz/servicesenligne", précise le ministère. "Les citoyennes et les citoyens désireux de disposer d'informations supplémentaires peuvent se rapprocher des bureaux dédiés à cet effet au niveau des communes de leur résidence, et cela durant la période de la révision annuelle des listes électorales qui s'étale du 2 au 31 octobre 2017", conclut le ministère de l'Intérieur.



## ÉLECTIONS LOCALES :

## La permanence de la HIISE à Alger effectue le tirage au sort pour l'affectation des lieux d'affichage et la disposition des bulletins de vote

La permanence de wilaya d'Alger de la Haute instance de surveillance des élections locales (HIISE) a effectué hier l'opération de tirage au sort pour l'affectation des lieux d'affichage et la disposition des bulletins de vote entre les 25 partis politiques et 3 listes indépendantes participant aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et Assemblées populaires de wilaya (APW) prévues le 23 novembre prochain.

Sur les 25 partis en lice pour les élections locales, 15 partis participent à l'élection des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a indiqué le président de la permanence de la HIISE d'Alger, Idir Hassaine.

Le tirage au sort pour l'affectation des lieux d'affichage des candidatures et la disposition des bulletins de vote au profit des 15 partis politiques en lice pour l'élection de l'APW a donné lieu au résultat suivant: Le Front des forces socialistes (FFS) le N 1, le Front de Libération Nationale (FLN) le N 2, le Mouvement pour la société et la paix (MSP) le N 3, le Mouvement populaire algérien (MPA) le N 4, le Parti des travailleurs (PT) le N 5, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) le N 6, le Parti des Jeunes (PJ) le N 7, l'Union Ennahda-Adalabina le N 8, le Front de l'Algérie nouvelle (FAN) le N 9, l'Alliance el-Feth le N 10, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) le N 11, le Tajamou Amal El Jazair (TAJ) le N 12, le Front El-Moustakbal le N 13, le Parti Fajr el-Jadid (PFJ) le N 14 et le Rassemblement national démocratique (RND) le N 15.

Un même tirage au sort a été organisé pour les 25 partis politiques et 3 listes indépendantes en lice pour les élections des membres des 57 APC que compte la wilaya d'Alger et réparties sur 13 circonscriptions administratives.

Ces partis et listes indépendantes se disputeront le 23 novembre prochain, 199 sièges pour les APC et 55 sièges pour l'APW, soit un total de 1254 sièges, a indiqué M.



Ahmed Bouhamed, directeur de l'Administration locale, chargé des élections et des élus. Les 1199 sièges sont répartis sur les 57 APC de la wilaya d'Alger, dont cinq communes comptant 33 sièges, 17 communes comptant 23 sièges,

30 collectivités locales avec 19 sièges, puis 4 communes avec 15 sièges et une seule commune qui compte 13 sièges, a précisé la même source, qui a relevé que la répartition du nombre de sièges était soumise au nombre d'habitants de

chaque collectivité locale. L'APW d'Alger compte quant à elle 55 sièges.

Le même responsable a fait état de l'ouverture de 530 bureaux de vote répartis sur 644 centres électoraux au titre du rendez-vous du 23 novembre.

### Tirage au sort jeudi pour l'affectation du numéro d'identification national

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) appelle les formations politiques (partis et alliances) dont les dossiers de candidatures aux élections locales ont été acceptés, à participer au tirage au sort prévu jeudi prochain pour l'affectation du numéro d'identification national», a indiqué hier un communiqué de cette instance.

«En prévision des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) qui auront lieu le 23 novembre 2017, la HIISE informe les formations politiques (partis et alliances) dont les dossiers de candidatures aux élections locales ont été acceptés, à participer au tirage au sort prévu jeudi 19 oc-

tobre 2017 au palais de la culture Moufidi Zakaria à partir de 10 heures pour l'affectation du numéro d'identification national», a précisé le communiqué.

La HIISE invite les partis politiques qui participeront à cette échéance électorale à désigner deux (2) représentants pour assister au tirage au sort qui se déroulera sous la supervision des membres de la commission permanente de la HIISE.

«Soucieuse d'assurer la participation de tous les concernés par cette opération, le présent communiqué tient lieu d'invitation à tous les partis politiques participant aux élections», a souligné le communiqué de la HIISE.

### DJAMEL OULD ABBES L'A ANNONCÉ : Le FLN participe aux élections locales dans toutes les APC et APW

Le secrétaire général du parti du Front de Libération Nationale (FLN), Djamel Ould Abbas, a annoncé hier à Alger, que la participation de sa formation politique aux élections locales du 23 novembre prochain dans l'ensemble des Assemblées populaires de wilaya (48 APW) et Assemblées populaires communales (1541 APC) du pays.

«Le FLN participera aux pro-

chaines élections locales, à travers tout le territoire national, soit 48 APW et 1541 APC, ce qui témoigne de la force et de l'ancrage populaire du Parti», a affirmé M. Ould Abbas qui présidait une réunion regroupant les têtes de listes au niveau de la wilaya d'Alger. Il a ajouté que la participation du FLN au niveau des APC est en hausse (+5 listes) par rapport à 2012.



### ÉDUCATION NATIONALE Début des inscriptions pour les candidats au BEM et à l'examen de fin de cycle primaire pour l'année 2018

Les inscriptions pour les candidats au Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et à l'examen de fin de cycle primaire ont débuté, dimanche, sur le site électronique de l'Office national des examens et concours (ONEC), a annoncé le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, sur son compte Facebook.

Les inscriptions pour les candidats au BEM et à l'examen de fin de cycle primaire s'étaleront du 15 octobre au 15 novembre 2017 sur les sites <http://bem.onec.dz> et <http://cinq.onec.dz>.

Les inscriptions pour les candidats au Baccalauréat ont débuté le 09 octobre en cours et s'étendront jusqu'au 09 novembre 2017 sur le site <http://bac.onec.dz>.

### LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Arrestation de deux contrebandiers à Béchar et Tamanrasset et saisie de 32,3 tonnes de denrées alimentaires

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, dimanche à Béchar et Tamanrasset, deux contrebandiers et ont saisi 32,3 tonnes de denrées alimentaires et 1.000 litres de carburant, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 15 octobre 2017 à Béchar (3ème RM) et Tamanrasset (6ème RM), deux (02) contrebandiers et saisi 32,3 tonnes de denrées alimentaires, 1.000 litres de carburant, 6 détecteurs de métaux, 2 marteaux piqueurs, une plaque photovoltaïque, ainsi que d'autres outils d'orpaillage», précise-t-on de même source.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté à Tlemcen et Oran (2ème RM), Béchar (3ème RM) et Ouargla (4ème RM), 10 narcotrafiquants et saisi 90,5 kilogrammes de kif traité, 7 véhicules touristiques et 55.000 comprimés psychotropes», tandis que «17 quintaux de tabac et 50.000 sacs du même produit ont été saisis à El Oued (4ème RM) et Oran (2ème RM)».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments des Garde-frontières «ont arrêté à Tlemcen, In Salah, Ghardaïa et Ouargla 30 immigrants clandestins de différentes nationalités».

### Parlement Le projet de loi de finances 2018 soumis à la commission des Finances et du budget

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a soumis, dimanche le projet de loi de finances 2018 à la commission des finances et du budget, a indiqué un communiqué de cette instance.

Le bureau de l'APN qui s'est réuni sous la présidence de Saïd Bouhedja, président de l'APN, a soumis, au début des travaux, le projet de loi de finances 2018 à la commission des finances et du budget et a examiné le rapport de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés sur les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, a précisé le communiqué.

Le bureau a examiné également les questions qui lui ont été soumises et soumis au gouvernement celles qui répondent aux conditions juridiques, a conclu le communiqué.

## Le projet de loi sur la poste et les communications électroniques vise à fournir des services de «qualité» en la matière

Le projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, qui sera débattu prochainement à l'Assemblée populaire nationale (APN), a pour objet de définir les conditions permettant de développer et fournir des services de poste et de communications électroniques de «qualité».

La présente loi qui a pour objet de fixer les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, a pour objectifs de «définir les conditions permettant de développer et fournir des services de poste et de communications électroniques de qualité, assurés dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires dans un environnement concurrentiel tout en garantissant l'intérêt général».

Elle vise aussi à «promouvoir le développement et l'utilisation des communications électroniques, définir les conditions générales d'exploitation des activités de la poste et des communications électroniques par les opérateurs, définir le cadre et les modalités de régulation des activités liées à la poste et aux communications électroniques, définir le cadre institutionnel d'une autorité de régulation autonome et indépendante et garantir la fourniture du service universel».

La présente loi s'applique aux activités postales et de communications électroniques et ce, y compris la télédiffusion et la radiodiffusion pour ce qui concerne la transmission, l'émission et la réception à l'exclusion du contenu des activités audiovisuelle et des médias électroniques au sens de la loi organique du 12 janvier 2012 relative à l'information.

Le projet de loi dans ses articles 3 et 4 énonce que les activités de la poste et des communications électroniques sont soumises au contrôle de l'Etat, qui «veille, notamment, à la définition et à l'application des normes d'établissement et d'exploitation des différents services, à la sécurité et à l'intégrité des réseaux de communications électroniques, à la continuité et à la régularité des services offerts au public, au respect des règles d'une concurrence loyale entre les opérateurs et à l'égard des abonnés, des usagers et des clients».

Il s'agit aussi pour l'Etat de «veiller à la fourniture conforme aux prescriptions légales et réglementaires du service universel, au respect des prescriptions exigées en matière de défense nationale et de sécurité publique, au respect des principes de la morale et des bonnes mœurs et au respect, par les opérateurs, de leurs obligations législatives et réglementaires».

Il est relevé que, dans le cadre de ses prérogatives de contrôle de la poste, l'Etat «dispose de l'usage exclusif du territoire postal et en assure l'exploitation par des opérateurs selon les conditions et les modalités d'exploitation définies par les dispositions de la présente loi et les textes réglementaires pris pour son application».

La présente loi précise que l'Etat «exerce le monopole en matière d'émission de timbres-poste et de toutes autres marques d'affranchissement des objets postaux, veille à la mise en œuvre, par les opérateurs, des conventions, règlements et arrangements de l'Union postale universelle, des unions restreintes et organisations régionales des postes auxquelles adhère l'Algérie et fixe les tarifs d'affranchissement et de toute prestation relevant du régime de l'exclusivité».

Dans le cadre de ses prérogatives de contrôle des communications électroniques, l'Etat exerce, conformément aux dispositions constitutionnelles, «la souveraineté sur l'ensemble de son espace hertzien».

Il dispose aussi de «l'usage exclusif du spectre des fréquences radioélectriques et assure la planification, le découpage en bandes de fréquences et le contrôle du spectre de fréquences et en administre l'usage par les différents utilisateurs dans le respect des principes d'efficacité et de rationalité de l'utilisation des fréquences radioélectriques».

Il «fixe les règles d'occupation du domaine public et du bénéfice des servitudes liées au déploiement des réseaux de communications électroniques et à l'exploitation de l'espace hertzien et veille à l'application des conventions, règlements et arrangements de l'Union internationale des télécommunications».

L'article 7 note, que l'Etat, dans le cadre de ses missions de développement de la poste et des communications électroniques, «instaure le service universel postal et le service universel des communications électroniques et veille à leur mise en œuvre par les opérateurs».

«Ces services sont fournis de manière permanente au profit de tous sur l'ensemble du territoire national».

Ils participent, notamment, à l'effort d'aménagement numérique du territoire et à la réduction de la fracture numérique», ajoute le même article qui relève que le contenu et la qualité du service universel postal et du service universel de communications électroniques, les tarifs qui leur sont appliqués et leur mode de financement éventuel tant par l'Etat que par la contribution des opérateurs sont fixés par voie réglementaire.

La présente loi annonce qu'il est créé un fonds d'appui pour le service universel postal et du service universel des communications électroniques dont la gestion est assurée par l'autorité de régulation de la poste et des communications électroniques.

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (MPTTN), Houda Imane Feraoun, avait présenté la veille un exposé de ce projet de loi devant la commission des transports et des télécommunications à l'APN durant lequel elle avait indiqué que la reformulation de cette loi avait pour objectif de «s'adapter aux exigences sociales et économiques sur les plans national et international ainsi qu'aux développements techniques et technologiques enregistrés depuis l'année 2000».

## APN : M<sup>me</sup> Feraoun présente le projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique (MPTTN), Houda Imane Feraoun, a présenté dimanche devant la commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications.

La représentante du gouvernement a précisé devant la commission présidée par M. Chaabane el Ouara, que la reformulation de cette loi avait pour objectif de "s'adapter aux exigences sociales et économiques sur les plans national et international ainsi qu'aux développements techniques et technologiques enregistrés depuis l'année 2000".

Elle vise également "la consécration de la séparation des activités de la poste de celles des télécommunications, l'ouverture des marchés de la poste et des télécommunications à la concurrence, la création d'une entreprise des télécommunications et d'un établissement en charge du réseau et des activités de la poste, en l'occurrence Algérie Poste outre la création de l'Autorité de régulation", a indiqué un communiqué de l'APN.

La convergence des domaines des télécommunications, des médias et des technologies de l'information nécessite de mettre en conformité tous les réseaux de transmission, les réseaux locaux et les services y afférents avec le même cadre juridique, ce qui permet un meilleur encadrement des activités des opérateurs et la prise en charge



des aspects liés à ces ressources et services fournis sur les réseaux en matière d'usages et d'équipements, a expliqué la ministre.

Mme Feraoun a mis en exergue la volonté de l'Etat de généraliser et de faciliter l'accès de l'ensemble de la population aux services de la poste et des communications électroniques sur le territoire national, en consacrant le service universel dans un cadre concurrentiel.

A ce titre, le texte prévoit un ancrage de l'Agence nationale des fréquences afin de lui permettre l'élaboration et la gestion du Plan national des fréquences et du Règlement national des radiocommunications en coordination avec les institutions nationales concernées.

## POSTE ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES: Création d'une autorité de régulation indépendante

Le projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, qui sera débattu prochainement par l'APN, prévoit la création d'une autorité de régulation indépendante de la poste et des communications électroniques chargée d'assurer la régulation et de veiller à l'existence d'une concurrence loyale dans ces deux marchés.

Selon le projet de loi dont l'APS a obtenu une copie, l'autorité de régulation dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale, «est chargée d'assurer la régulation des marchés postal et de communications électroniques pour le compte de l'Etat».

Parmi ses missions, l'autorité de régulation est chargée de veiller à l'existence d'une concurrence effective et loyale sur les marchés postal et des communications électroniques en prenant toutes les mesures nécessaires afin de promouvoir ou de rétablir la concurrence sur ces marchés.

Le projet de loi, composé de 192 articles, précise, toutefois, que l'autorité de régulation informe le conseil de la concurrence de toute pratique relevant des compétences de celui-ci dans le marché de la poste et des communications électroniques, ajoutant que lorsque l'autorité de régulation est saisie d'une demande relevant des compétences du conseil de la concurrence, elle transmet le dossier à ce dernier.

Il est stipulé aussi que l'autorité de régulation peut saisir le conseil de la concurrence pour avis sur toutes les questions relevant de sa compétence.

La nouvelle instance a également pour mission d'assigner aux opérateurs et de contrôler l'utilisation des fréquences dans les bandes

Ledit projet définit les mécanismes de coopération.

Les attributions de l'Autorité de régulation, régulateur sectoriel, sont précisées davantage pour lui permettre d'accomplir clairement ses missions dans la sphère commerciale soumises aux mécanismes de la régulation, sans chevauchement avec les compétences du Conseil de la concurrence, régulateur transversal, a ajouté la ministre.

Les réseaux de communications électroniques doivent être soumis au respect des conditions de confidentialité des données et informations acheminées sur les réseaux, et la protection de la vie privée des abonnés et leurs données à caractère personnel, précise le texte.

Lesdits réseaux doivent être établis et utilisés dans des conditions garantissant la protection des droits des abonnés des services de communications électroniques, le respect des prescriptions exigées par la protection de la santé publique et de l'environnement contre les rayonnements électromagnétiques et par les impératifs en matière d'ordre public, de défense nationale et de sécurité publique y compris la protection des enfants en ligne.

qui lui sont attribuées par l'Agence nationale des fréquences dans le respect du principe de non-discrimination, d'établir un plan national de numérotation, d'examiner les demandes de numéros et de les attribuer aux opérateurs et d'approuver les offres de référence d'interconnexion et d'accès aux réseaux de communications électroniques.

Cette instance indépendante est chargée d'octroyer les autorisations générales d'établissement et/ou d'exploitation des réseaux de communications électroniques et la fourniture de services de communications électroniques, les autorisations des réseaux privés ainsi que les autorisations pour la fourniture des services et prestations de la poste et à veiller à l'instauration, dans le respect du droit de propriété, du partage d'infrastructures de communications électroniques.

Elle veille aussi à homologuer les équipements de la poste et des communications électroniques conformément aux spécifications et normes fixées par voie réglementaire, à se prononcer sur les litiges entre les opérateurs lorsqu'il s'agit d'interconnexion, d'accès, de partage d'infrastructure et d'itinérance nationale et à régler les litiges qui opposent les opérateurs aux abonnés.

L'autorité de régulation a aussi pour mission de veiller au respect par les opérateurs de communications électroniques des dispositions légales et réglementaires relatives notamment à la poste, aux communications électroniques et à la Cybersécurité, de veiller à la protection des droits des abonnés aux services des communications électroniques et usagers de la poste, de mettre en place une procédure d'instruction des réclamations des abonnés et de publier toute information utile pour la

protection des droits des abonnés. L'autorité de régulation est consultée par le ministre chargé de la poste et des communications électroniques pour la préparation de tout projet de texte réglementaire relatif aux secteurs de la poste et des communications électroniques, la préparation des cahiers des charges, la préparation de la procédure de sélection des candidats pour l'exploitation des licences de communications électroniques, la fixation des tarifs maximums du service universel postal et des communications électroniques. Le projet de loi précise, par ailleurs, les organes de l'autorité de régulation, qui se composent d'un conseil et d'un directeur général.

L'article 19 relève que le conseil de l'autorité de régulation se compose de 7 membres dont 6 membres, désignés par le Président de la République sur proposition du Premier ministre.

Les membres du conseil y compris le président sont choisis en raison de leurs compétences techniques, juridiques et économiques pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois, note le même article. Dans son article 20, il est relevé que le conseil dispose de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à la réalisation des missions imparties à l'autorité de régulation par les dispositions de la présente loi.

Il délibère valablement lorsque 5 ou moins de ses membres sont présents. L'autorité de régulation est gérée administrativement par un directeur général désigné par le Président de la République, qui dispose, dans les limites fixées par les lois et règlements en vigueur, de tous les pouvoirs pour gérer cette instance et assurer son fonctionnement.

## ALGÉRIE-JORDANIE CONFÉRENCE DE LA FEMME ARABE À AMMAN: Les efforts de l'Algérie pour l'autonomisation de la femme mis en avant

Des universitaires algériens ont mis en avant, hier à Amman (Jordanie), les efforts de l'Etat algérien pour l'autonomisation de la femme dans les domaines politique, économique et social, relevant que le législateur algérien "a engagé certaines réformes pour mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme".

Dans leurs interventions à la conférence sur la femme arabe dans le système de développement des ressources humaines abritée par la Jordanie, les universitaires ont affirmé que le système juridique algérien "a consacré le principe d'égalité entre les deux sexes dans l'accès aux droits civiques, politiques, économiques et sociaux", ajoutant que le législateur algérien avait œuvré à adapter les textes de loi de manière à consacrer la participation de la femme au développement durable, un impératif dicté par l'adhésion de l'Algérie au climat de démocratie et de modernité.

Mme Bourayou Linda, enseignante de sciences politiques et relations internationales à l'Université d'Alger, a mis l'accent sur le "le progrès qualitatif" qui a marqué les cadres législatifs relatifs à la femme et ayant renforcé le rôle de la femme algérienne à tous les niveaux pour lui permettre de s'adapter aux mutations économiques et sociales.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU, l'Algérie a veillé "à mettre en place



une plateforme législative en faveur de la femme, consolidée par "une distinction positive de cette dernière sur les plans économique, politique et social", a-t-elle poursuivi.

A cet effet, Nassima Amel Hifri, avocate et chercheur en droit a affirmé pour sa part que l'Algérie avait enregistré un progrès "remarquable" en matière de promotion du rôle de la femme dès le lancement des premières réformes en 1990, ajoutant que "le rythme s'est accéléré ces dernières années, en vue de mettre au point les dispositions permettant à la femme algérienne d'assumer pleinement son rôle".

Elle a indiqué que le législateur algérien "ne fait pas de distinction entre l'homme et la femme dans l'exercice de son droit au travail, d'autant que la constitution et les lois avaient consacré le principe d'égalité des sexes dans l'exercice de ce droit".

Au sujet de l'autonomisation de la femme dans le domaine économique, M. Chaalati Saleheddine, enseignant et chercheur en développement et sciences politiques à l'université de Ouargla a indiqué que cette autonomisation s'inscrivait parmi les principales questions figurant en tête des priorités des programmes de l'Etat algérien notamment après la libéralisation de l'économie, parallèlement à une batterie de lois et de programmes judiciaires visant la promotion du rôle de la femme au sein de la société et de consolider sa place sur le plan socio-économique". En dépit de ces efforts, l'intervenant a cité quelques obstacles entravant l'autonomisation de la femme dans le domaine économique, dont le niveau d'instruction bas de filles notamment dans les régions du sud, outre la vision traditionnelle de la femme au sein d'une société dominée par les hommes.

## ALGÉRIE-TURQUIE Le Parlement turc salue expérience algérienne en matière de représentation de la Communauté nationale à l'étranger

Une délégation du Parlement turc effectuant une visite officielle en Algérie, a salué l'expérience algérienne en matière de représentation de la Communauté nationale à l'étranger, laquelle sera utile à la Turquie qui souhaiterait représenter sa communauté au sein du Parlement, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Reçu par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'APN, Abdelhamid Si Afif, la délégation turque conduite par le chef de la fondation "Direction des Turcs à l'étranger et des communautés apparentées", Mehmet Kose, et le président du groupe parlementaire d'amitié et de coopération "Algérie-Turquie", Tahir Ozturk, a salué l'expérience algérienne pionnière en matière de représentation de la communauté nationale à l'étranger, indiquant que "cette expérience sera utile à la Turquie qui souhaiterait représenter sa communauté au sein du parlement, d'autant qu'elle constitue une masse influente dans plusieurs pays notamment en Europe". M. Kose a qualifié, dans ce sens, la représentation des communautés nationales à l'étranger d'importante

et vitale pour lui permettre de mieux défendre ses intérêts, et aux pays d'origine de tirer avantage de leurs potentiels humains, indique la même source.

La partie turque a souhaité tirer profit de l'expérience algérienne pionnière en matière de représentation parlementaire des communautés nationales à l'étranger du cadre juridique représentatif qui la régit.

De son côté, Si Afif a évoqué les réformes politiques importantes engagées par l'Algérie sous la Direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lesquelles ont été couronnées par une Constitution consensuelle qui a renforcé la place de la communauté algérienne établie à l'étranger.

La rencontre a également permis aux deux parties de passer en revue les voies et moyens de consolider la coopération entre les deux pays et de saluer le niveau des relations algéro-turques sur le plan parlementaire.

Il a été convenu de la nécessité développer ces relations à la hauteur de la volonté politique exprimée par les dirigeants des deux pays, ajoute le communiqué.

## POLICE Le représentant des services arabes de renseignement et de criminalistique salue les progrès réalisés par la Police algérienne

Le représentant de la délégation relevant des services de renseignement et de criminalistique des pays membres du Conseil des ministres arabes de l'intérieur (CMAI), le général Tawfiq James Horaika Ali Nasser a salué dimanche à Alger le progrès réalisé par la police algérienne en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, exprimant la volonté de faire profiter les pays arabes et africains de cette expérience.

L'Algérie "a franchi de grands pas en matière de lutte contre la criminalité et de développement de la criminologie", a précisé le responsable dans une déclaration à la presse en marge de la visite effectuée par la délégation au laboratoire central de police, appelant à tirer profit de l'expérience algérienne et la généraliser aux pays arabes et africains, en vue de consolider la coopération arabe dans le domaine sécuritaire".

Il a indiqué, à cet égard, que "l'expérience de son pays (le Soudan) en criminologie est similaire à celle de l'Algérie", ajoutant que "les services soudanais de sécurité eurent sans relâche au développement de ce domaine".

Le chef du département du système de reconnaissance automatique des empreintes digitales (AFIS), le Commissaire Habache Kamel a affirmé pour sa part que sa visite s'inscrivait dans le cadre du partenariat avec le CMAI, en matière de lutte contre la criminalité notamment par la police technique et scientifique (PTS).

L'Algérie "a consenti de grands efforts en vue de s'adapter aux progrès survenus dans le domaine sécuritaire", ce qui lui a permis d'acquiescer une expérience avérée en matière de lutte contre le crime organisé, le trafic de drogue et la cybercriminalité, grâce aux technologies de pointe, utilisés dans les pays développés, a-t-il ajouté.

A cette occasion, la délégation effectuera une visite dans les différents départements de la PTS dont les laboratoires de chimie, anti-droge, de cybercriminalité et de biologie et le département "AFIS", devant établir un partenariat avec d'autres laboratoires arabes jouissant d'une expérience avérée dans le domaine de la lutte contre la criminalité, en vue de procéder aux échanges d'expériences et de technologies modernes utilisées dans ce domaine.

## ALGÉRIE-MAURITANIE Si Afif et l'ambassadeur de Mauritanie à Alger saluent les relations exceptionnelles entre les deux pays

Le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif et l'ambassadeur de Mauritanie à Alger, Boullah Ould Mogueya ont salué, hier, les relations «exceptionnelles» et la coopération «fructueuse» établies entre les deux pays, saluant la décision de réouverture du passage frontalier entre les deux pays, indique un communiqué de l'assemblée.

Lors de l'audience qu'a accordée M. Si Afif à l'ambassadeur de Mauritanie à Alger, les deux parties ont évoqué les relations bilatérales exceptionnelles qui lient les deux pays, se disant satisfaits de leur relance depuis la réunion de la 18e session de la Grande commission mixte de coopération début 2017». Les deux responsables ont également salué la décision d'ouverture du passage frontalier entre les

deux pays qui aura «un impact positif particulièrement pour les populations des régions frontalières».

M. Si Afif a mis l'accent sur les dénominateurs communs entre l'Algérie et la Mauritanie, soulignant que les deux pays étaient appelés à «davantage de coordination et de complémentarité, étant situés dans une région qui fait constamment face aux menaces du terrorisme, au crime organisé et à l'immigration clandestine».

Au plan parlementaire, le président de la commission a indiqué que l'Algérie «vit au rythme de nouvelles données grâce aux réformes initiées par le président de la République», mettant en exergue la Constitution «consensuelle» qui consacre «le renforcement de la Démocratie et l'élargissement des prérogatives de l'opposition au parlement, particulièrement la constitutionnalisation de la diplomatie

parlementaire». Pour sa part, l'ambassadeur de Mauritanie a souligné que le rapprochement bilatéral «est dicté par des facteurs historiques et géographiques ainsi que les intérêts communs entre les deux pays», saluant le rôle «important» que peut jouer la diplomatie parlementaire dans le renforcement de ce rapprochement.

Mettant l'accent sur l'intérêt qu'il accorde à l'expérience algérienne en matière de constitutionnalisation de la diplomatie parlementaire, le responsable mauritanien a précisé que cette rencontre constituait une occasion pour tirer profit de cette expérience, saluant la coopération «fructueuse» qui lie les deux pays notamment dans le domaine de l'échange commercial, de la médecine et de la formation militaire.

## LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE M. BOUAZGUI À PARTIR DE MOSTAGANEM : «L'Algérie, sur le point d'atteindre l'autosuffisance en produits agricoles»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a indiqué hier à Mostaganem que l'Algérie est sur le point d'atteindre l'autosuffisance en produits agricoles et que tous les moyens et les conditions sont favorables pour atteindre cet objectif.

«Nous sommes sur le point d'atteindre l'autosuffisance en produits agricoles concrétisée entre 70 et 75 % et nous allons parvenir à 100 %», a déclaré le ministre qui donnait le coup d'envoi des festivités officielles célébrant la Journée mondiale de l'alimentation et la Journée nationale de vulgarisation agricole abritées par la wilaya de Mostaganem.

Intervenant à l'université de Mostaganem en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, et du représentant de l'Organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation (FAO) en Algérie, Nabil Assaf, le ministre s'est dit convaincu que des investisseurs ont fait de l'agriculture une base et un moyen pour contribuer à la croissance économique, signalant que la valeur de la production agricole en Algérie est passée de 500 milliards DA en 2000 à 3.000 milliards DA actuellement. «Ceci est une preuve d'existence d'une réelle richesse dans notre pays permettant de réduire la facture d'importation des produits agricoles», a affirmé M. Bouazgui, précisant que l'importation se limite aujourd'hui à trois ou quatre produits dont le blé, le lait et parfois les viandes.

«Ce qui a été réalisé et les résultats obtenus à ce jour par le secteur de l'agriculture est une véritable révolution qui a eu un impact positif en termes de produits agricoles», a indiqué le ministre, soulignant que le monde rural qui était à l'origine de l'exode vers les villes est aujourd'hui plus productif et dynamique grâce aux sommes importantes du secteur public débloquées pour être injectées dans le secteur agricole.

Abdelkader Bouazgui a indiqué que la politique de bonne gouvernance, décidée par le Président de la République, M.

Abdelaziz Bouteflika, à travers tous les programmes réservés à l'agriculture depuis 2000, visent un seul objectif réaffirmé par le plan d'action du Gouvernement actuel qu'est le développement rural et l'autosuffisance.

Cette tendance est orientée vers l'encadrement, la facilitation, l'accompagnement et le soutien de toutes les initiatives et les investissements visant l'extension des terres agricoles, les périmètres irrigués, la diversification du produit agricole et l'exportation du surplus en cas d'autosuffisance, a-t-il résumé.

La cérémonie de célébration de cette journée a été marquée par la présence de représentants des entreprises nationales relevant des secteurs de l'agriculture, de la pêche, des ressources en eau, de la solidarité nationale, de l'environnement et d'universitaires de Mostaganem.

La FAO a honoré, pour la circonstance, des porteurs de projets et des entreprises ayant contribué au développement du secteur agricole.

Les festivités de deux jours se poursuivent par une visite à la ferme pilote "frères Benzaza", à Hassi Mameche, spécialisée en stockage et emballage de la pomme de terre destinée à l'exportation, ainsi qu'à la ferme "Boustane" spécialisée en arboriculture fruitière à Ain Nouissy et en emsemencement de bassins d'irrigation en poissons de Tilapia rouge.

Une journée technique sur la stratégie de développement agricole et de sécurité alimentaire en Algérie sera organisée à l'université de Mostaganem. Des communications seront animées par des experts d'instituts nationaux et étrangers sur, entre autres, les indices agricoles et leur impact à garantir la sécurité alimentaire et la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire.

## FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL : Raouya promet un contrôle rigoureux pour éviter toute dérive inflationniste

Le ministre des Finances, M. Abderahmane Raouya, a indiqué hier que le recours au financement non conventionnel prévu pour parer au déficit du Trésor sera accompagné d'un contrôle rigoureux pour empêcher toute dérive inflationniste.

«Nous allons établir un ensemble de paramètres pour éviter ces dérives», a déclaré le ministre dans un entretien à l'APS en marge des assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale tenues à Washington.

Le premier argentier du pays a expliqué que l'opération est parfaitement encadrée par l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit qui a introduit ce nouvel instrument de financement.

Le texte en question détermine l'usage des financements et leurs objectifs.

«Ce financement va aller à l'investissement, pas un dinar sur le fonctionnement, permettant ainsi aux entreprises de disposer de liquidités pour leur croissance et partant de créer de l'emploi», a affirmé M. Raouya.

Le recours à ce financement est un choix économique, rendu nécessaire par le besoin d'éviter l'option de l'endettement international, a souligné le ministre, louant la justesse de la décision du Président de la République relative au remboursement anticipé de la dette du pays.

«Nous sommes dans une situation qui nous permet d'éviter de recourir au financement international, d'autant plus que notre dette est insignifiante», dira-t-il.

Et d'ajouter: «L'Algérie a connu une période que l'ensemble des Algériens ne veulent plus revivre: une crise économique couplée d'un terrorisme aveugle».

Le ministre a tenu à rappeler la dérive inflationniste qui s'est produite en 1994 lorsque l'Algérie a été soumise pour la première fois de son histoire au



programme d'ajustement structurel du FMI. «Durant l'ajustement structurel, rappelez-vous, le dinar a perdu en l'espace d'une courte durée 35% de sa valeur en 1994 et le prix de la baguette de pain a augmenté d'une manière importante», a-t-il enchaîné, notant que la dévaluation du dinar a été l'une des principales mesures de ce programme.

Dans le même sillage, M. Raouya a estimé qu'un baril de pétrole à 50 dollars «demeurait acceptable» car il équivaut au prix référentiel retenu par le gouvernement pour établir le budget.

Le déficit du budget d'équipement sera comblé, quant à lui, par le recours au financement non conventionnel.

Par ailleurs, M. Raouya a expliqué que l'impôt sur la fortune introduit dans le projet de loi de finances pour 2018, visait à instaurer l'équité fiscale.

Le ministre a reconnu les difficultés de recouvrement de cet impôt notamment en ce qui concerne l'évaluation des signes de richesses des personnes

non identifiées par le fisc. C'est un travail qui sera amorcé par l'administration fiscale à travers la constitution de fichiers des personnes imposables. «Nous aurons ces fichiers à terme», a-t-il promis. Interrogé sur les dernières prévisions du FMI concernant la croissance en Algérie, M. Raouya a indiqué que son département tablait sur des taux un peu plus élevés que ceux anticipés par l'institution de Bretton Woods.

Le ministère des Finances et le FMI procéderont à un recoupement de leur prévisions lors de la prochaine mission du Fonds en Algérie.

Les corrections que le FMI apporte à ses prévisions initiales rejoignent souvent les taux projetés par l'Algérie, a-t-il relevé.

Alors que le FMI table sur une croissance de 1,5% en 2017, la Banque mondiale anticipe un taux de 2,2% pour la même année. La croissance est bien partie au premier trimestre 2017 s'établissant à 3,7%, selon les projections de la BM.

## HYDROCARBURES : Finalisation en juin 2018 des premières moutures d'amendement de la loi

La premières moutures de l'amendement de la loi sur les hydrocarbures actuelle seront finalisées en juin 2018, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni.

Mais «cela ne signifie pas que le projet portant amendement de loi sur les hydrocarbures sera finalisé en juin 2018 mais ce sont plutôt les premières moutures de cette révision qui le seront à cette date», a-t-il souligné à la presse en marge de la journée Portes ouvertes de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

«Nous sommes en train de réviser cette loi et elle viendra au moment opportun», a encore avancé le ministre.

Pour sa part, le président du Comité de Directoire d'Alnaft, M. Arezki Hocini, a indiqué, lors des débats de cette rencontre, qu'il faudrait au moins six (6) mois pour définir les grands axes de la révision de la loi sur les hydrocarbures en vigueur.

Pour rappel, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, avait indiqué, il y a quelques jours, qu'une révision de la loi sur les hydrocarbures en vigueur était nécessaire «pour attirer de nouveaux investisseurs et améliorer les recettes financières du pays». Dans une conjoncture mar-



quée ces dernières années par une chute drastique des cours du pétrole et ses répercussions sur les recettes des hydrocarbures, M. Ouyahia avait souligné la nécessité pour Sonatrach de faire face aux défis actuels du secteur de l'énergie et de mettre toutes ses potentialités et ses ressources au service du pays.

Pour sa part, M. Guitouni avait récemment signalé que la plupart des appels d'offres lancés par l'Algérie pour la recherche et l'exploration pétrolières s'étaient avérés infructueux. Face à cette situation, il avait fait savoir que le secteur de l'énergie avait engagé une réflexion pour modifier la loi en vigueur de façon que l'investisseur et l'Algérie soient gagnant-gagnant. Quant aux aspects de la loi qui seront révisés, M. Guitouni avait alors cité essentiellement la

fiscalité en expliquant que lorsque le dispositif fiscal avait été introduit dans la loi en vigueur, le baril de pétrole était à plus de 100 dollars: «Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec un baril qui tourne autour de 50 dollars. Nous ne pouvons appliquer le même dispositif fiscal aussi bien pour un baril à 150 dollars qu'à 50 dollars, car l'investisseur ne viendra pas puisque non intéressé».

La loi actuelle sur les hydrocarbures, qui date de 2013 et qui a modifié et complété celle du 28 avril 2005, a introduit un système d'écrêtement des superprofits applicable aux bénéficiaires du taux réduit de l'impôt complémentaire sur le résultat (ICR). Elle a aussi élargi le contrôle fiscal aux compagnies pétrolières étrangères opérant en Algérie, alors qu'auparavant, seul le groupe Sonatrach était considéré

comme sujet fiscal, soumis aux obligations de contrôle de sociétés, prévu par le code des impôts algérien. La loi actuelle a également révisé la méthodologie de détermination du taux de la Taxe sur le revenu pétrolier (TRP) qui est, depuis 2013, basée sur la rentabilité du projet au lieu du chiffre d'affaires. Elle a maintenu l'exercice exclusif par Sonatrach de l'activité transport par canalisations des hydrocarbures et des produits pétroliers, comme elle accorde la priorité à la satisfaction des besoins en hydrocarbures liquides et gazeux du marché national, notamment à travers un dispositif obligeant les contractants à céder au prix international une partie de leur production. La loi en vigueur donne la possibilité d'acquiescement en nature de la redevance, et a clarifié et précisé certaines missions de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft). Elle a assoupli les conditions d'exercice des activités de prospection, de recherche et ou d'exploitation des hydrocarbures, et a renforcé l'implication de Sonatrach dans l'exercice des activités de recherche des hydrocarbures.

## POMME DE TERRE :

**L'Association de protection du consommateur appelle le ministère de l'Agriculture à appliquer le décret définissant la traçabilité du produit**

L'Association algérienne de protection du consommateur a appelé dimanche le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche à accélérer l'application des dispositions du décret exécutif N 16-66 du 16 février 2016 définissant le modèle du document tenant lieu de facture, permettant d'assurer la traçabilité du produit et de mettre fin à l'intervention d'intermédiaires, aux fluctuations d'approvisionnement et à la spéculation.

La mise en œuvre des dispositions de ce décret "permettra de mettre fin à l'intervention d'intermédiaires, aux fluctuations d'approvisionnement et à la spéculation", a précisé l'association qui a appelé le ministre de l'Agriculture, Abdelkader Bouazghî à "prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au problème de la hausse des prix de la pomme de terre", à travers l'activation du rôle des offices de fruits et de légumes et le déstockage de quantités considérables de pomme de terre pour approvisionner le marché. Cette mesure contribue à assurer la stabilité des prix de la pomme de terre et à protéger le pouvoir d'achat des consommateurs, ajoute le communiqué. Le prix de la pomme de terre, cédée à 70 DA/kg, est en hausse par rapport au pouvoir d'achat des citoyens, a estimé l'association, incombant cette hausse non justifiée aux mandataires qui ont la main-mise sur l'approvisionnement des marchés en cette matière.

Le ministère de l'Agriculture a



procédé dimanche au déstockage d'un million de quintaux de pomme de terre des chambres froides, a annoncé le ministère lors d'un communiqué. Cette opération a été lancée pour la période de soudure octobre-novembre 2017 dans le cadre de la régulation de la filière de la pomme de terre à travers les opérateurs stockeurs encadrés par l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (Onilev). Selon le

ministère, une croissance soutenue de la production nationale de la pomme de terre a été enregistrée en passant de 2,6 millions de tonnes en 2009 à 4,8 millions de tonnes en 2016. La superficie réservée à la production de pomme de terre est passée de 105.000 ha en 2009 à plus de 150.000 ha actuellement.

Il est prévu de passer à une production de six (6) millions de quintaux à l'horizon 2019.

## ORAN :

**Livraison avant juin 2018 de la liaison routière entre la base navale de Mers El Kébir et le carrefour CW44-CW45**

La liaison routière reliant la base navale de Mers El Kébir au carrefour CW44-CW45, un tracé sur 5 kilomètres devant fluidifier et sécuriser la circulation au niveau de la corniche ouest d'Oran, sera livrée avant juin 2018, a annoncé hier le wali d'Oran, Mouloud Cherifi.

Ce projet à fort impact devant décongestionner l'actuel tracé de la RN2, un point noir qui connaît une forte concentration du trafic notamment durant la saison estivale, est tributaire d'une enveloppe de 700 millions DA pour achever rapidement l'ouvrage couplé à un mur de soutènement, a indiqué à la presse le chef de l'exécutif de la wilaya, à l'issue d'une visite d'inspection dans la daïra d'Aïn El Turck. M. Cherifi a fait savoir que la

wilaya a eu des assurances de la centrale pour débloquent la situation et éviter que la livraison du projet ne soit renvoyée à une date ultérieure.

Pour sa part, la directrice des travaux publics, Djamilia Benmagdad a affirmé que ce tracé de 5 kilomètres tire à sa fin et qu'il ne reste qu'une partie, qui nécessite un terrassement, voire un déblaiement, ajoutant que la réalisation d'un mur de soutènement est justifiée par la topographie du site, un talus qui nécessite un mur de protection pour sa partie argileuse ainsi que l'installation de pieux sur une profondeur de 17 mètres.

A une question relative sur l'usage d'assiettes récupérées après démolition de constructions illicites, le wali a expliqué que la wilaya

est en train de constituer une banque foncière et que ce stock foncier sera utilisé au moment opportun. Au parc communal d'Aïn El Turck, Mouloud Cherifi s'est déclaré favorable à la création d'une EPIC propre à la commune, en tant qu'option pour une meilleure collecte des déchets ménagers, compte tenu de sa particularité de destination balnéaire de choix qui accueille une population importante durant la saison estivale.

L'autre option à étudier, telle que suggérée par le wali, c'est de trouver une solution avec l'EPIC "Propreté d'Oran", pour créer une antenne au niveau de la commune d'Aïn El Turck pour une gestion efficace des moyens matériels et humains. Auparavant, le wali s'est

enquis de l'état d'avancement des travaux d'une piscine semi olympique à Aïn El Turck, qui sera ouverte avant la saison estivale prochaine, ainsi que des structures sportives de proximité avant de se rendre à Bousfer où il a inspecté les travaux d'aménagement de la voirie et de l'assainissement d'un lotissement.

Le chef de l'exécutif de wilaya a clôturé sa visite par la plantation symbolique d'un arbre à Bousfer, rappelant que le programme de plantation de 50.000 arbres décidé récemment sur un parcours de 4,5 kilomètres des deux côtés de l'axe routier de la corniche oranaise se poursuit et que, pour l'heure plus de 5.000 arbustes ont été plantés.

Une enveloppe de 4 millions DA a été dégagée pour financer cette opération.

**MAISON DE L'ENTREPRENEURRIAT DE TLEMCEN : 2 projets en voie de concrétisation**

Deux projets initiés par des étudiants diplômés de l'université "Aboubekr Belkaid" de Tlemcen (UABT) dans le cadre de la maison de l'entrepreneuriat sont en voie de concrétisation, a-t-on appris hier de la directrice de cette maison. Figurant parmi les six dossiers maturés au niveau de la maison de l'entrepreneuriat, ces deux projets concernent respectivement l'élevage de poulets et la production d'aliments de bétails bio, a indiqué Mme Berrached Wafa en marge d'une journée de sensibilisation des étudiants de droit et de sciences économiques de l'UABT. Ces projets ont été mûrement réfléchis après une étude approfondie du marché, a-t-on précisé. Les autres projets concernent l'apiculture, le jus de figues de barbarie, la pisciculture, la production de gruyère et les champignons, a-t-elle ajouté, soulignant que la maison de l'entrepreneuriat de Tlemcen a été créée en 2013 en vue de sensibiliser les diplômés de l'université pour la création de leurs propres entreprises. Elle contribue, également, à la formation et l'accompagnement de ces porteurs de projets, a-t-elle expliqué, rappelant qu'un grand nombre d'étudiants sont intéressés par cette formule.

Entre autres missions de cette maison, sa directrice signale l'accompagnement des intéressés dans les domaines de la concurrence, du management, des ressources humaines et surtout dans le développement de la confiance et du compter sur soi dans le montage des projets. C'est dans ce cadre que la maison de l'entrepreneuriat organise, début novembre, trois journées de formation sur la confiance en soi et la compétence qui seront encadrées par Mme Tabet, une économiste membre de la maison. Des groupes de 20 personnes seront constitués, une fois les inscriptions achevées, a-t-elle annoncé. Abrisée par la bibliothèque centrale de hai "Imama", la journée de sensibilisation a regroupé un grand nombre d'étudiants des facultés de droit et des sciences économiques qui ont assisté aux explications de Mme Berrached et de représentants de l'ANSEJ sur les possibilités qui leur sont offertes en matière de création de leurs propres entreprises. Ces journées de sensibilisation se poursuivront jusqu'au 19 de ce mois pour toucher huit facultés de l'UABT, a-t-on conclu.

**INTÉGRATION DE LA PISCICULTURE À L'AGRICULTURE Boumerdès : 3.000 bassins mis à la disposition des opérateurs intéressés**

Plus de 3.000 bassins d'eau destinés à l'irrigation agricole ont été mis à la disposition d'opérateurs intéressés à Boumerdès, au titre du plan de soutien de la pisciculture intégrée à l'agriculture, a annoncé hier le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya. "Le programme d'intégration de la pisciculture à l'agriculture à Boumerdès n'a pas encore atteint la vitesse de croisière escomptée. Seuls une centaine d'agriculteurs ont intégré le programme", a indiqué M. Kadri Cherif dans une déclaration à l'APS, en marge d'une manifestation tenue à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée cette année sous le signe : "Investissements dans la sécurité alimentaire et le développement rural". Au titre des démarches visant le développement du secteur, il a signalé la signature de nombreuses conventions et accords avec les secteurs de la formation professionnelle et de l'agriculture, ayant abouti à ce jour à la formation d'une première promotion d'agriculteurs et d'opérateurs en pisciculture intégrée.

Une moyenne de production de 10.000 tonnes de poissons/an est actuellement enregistrée dans la wilaya en matière de pisciculture intégrée au niveau d'une centaine de bassins agricoles ensemencés, ces dernières années, avec plus de 300.000 alevins, a informé M. Kadri.

Lors de cette manifestation, de nombreux agriculteurs et opérateurs du domaine ont souligné à l'APS, l'impératif, pour eux, de bénéficier d'un accompagnement des pouvoirs publics, notamment en matière de soutien technique, en vue d'élargir leurs activités dans ce domaine.

Des spécialistes du domaine, à l'instar de Meziane Mohamed, ont pour leur part souligné, dans leur communication, l'importance des résultats des recherches et études effectuées, à l'échelle mondiale, en matière de pisciculture intégrée dans les bassins d'eau, ayant démontré que les bassins d'élevage de poissons sont très riches en matières organiques et minérales forts bénéfiques pour les cultures agricoles, dont le rendement est de ce fait multiplié, ont-ils assuré. En marge de cette manifestation, plus de 6.000 alevins de carpes et de tilapia ont été distribués à une centaine d'agriculteurs de la wilaya, en vue de leur ensemencement dans leurs bassins d'irrigation agricole. Plus d'une centaine d'opérateurs des secteurs de la pêche, de la pisciculture et de l'agriculture ont pris part à cette manifestation, abritée par l'Institut national de tourisme et d'hôtellerie d'El Kerma, à l'initiative de la direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya.

## BÉJAIA

**Branchement de 500 foyers d'Imoula et lazouzene (Seddouk) au réseau public de distribution de gaz**

500 foyers, situés dans les villages d'Imoula et lazouzene, à M' Cisma dans la daïra de Seddouk, à 65 km au sud-ouest de Bejaia ont bénéficié hier d'un branchement collectif au réseau public d'alimentation en gaz naturel.

L'opération de connexion au réseau public de ces habitations s'est opérée au terme d'une cérémonie solennelle à laquelle ont pris part l'ensemble des habitants des deux villages et qui a donné lieu à de vives réjouissances populaires.

"C'est quasiment une seconde naissance pour moi tant je suis heureux", s'est exclamé un des bénéficiaires, le visage étonnamment enjoué, pensant déjà au confort que l'introduction de cette énergie durant l'hiver qui s'annonce. "Chaque année, nous souffrons terriblement du

froid, de la neige et des affres de l'hiver. Tout cela, ne fera partie que des souvenirs", a-t-il ajouté, expliquant que par le passé, même la bouteille de gaz n'était pas disponible et que souvent, elle était la proie de spéculation honteuse, poussant certains à aller la chercher à Seddouk ou Sidi-Aich, à 20 km plus loin.

Ce branchement prélude en fait à un vaste programme d'introduction du gaz dans une myriade de villages, situés dans les montagnes. Il est question de l'alimentation, d'ici la fin du programme quinquennal, de 3777 foyers dans la région de seddouk dont la concrétisation est susceptible de faire passer le taux de pénétration de 42 % actuellement à 80 % à fin 2018, soit un des taux les plus remarquables de la wilaya.

## BATNA : Ouverture d'un centre d'exploitation relevant de l'ONA à Ain Touta

Un centre de gestion et d'exploitation des réseaux d'assainissement a été ouvert dans la daïra d'Ain Touta (wilaya de Batna), a annoncé dimanche le directeur de l'unité de Batna de l'Office national de l'assainissement (ONA), Fethi Kada.

Le responsable a indiqué à l'APS que ce nouveau centre gère 80 km linéaires de canalisations desservant une population de 70.000 habitants des communes d'Ain Touta, Beni Fedhala, Maâfa et Ouled Aouf relevant de la daïra d'Ain Touta.

L'ONA gère 11 centres d'exploitation à Batna, couvrant 24 communes qui totalisent une population de 773.108 habitants incluant ceux des trois grandes villes de Batna, Barika et N'gaous, a-t-il précisé, faisant état de la prochaine ouverture en 2018 d'un nouveau centre d'exploitation à Chemora.

En prévision de la saison pluviale, l'ONA a mené trois campagnes de nettoyage pour éviter les risques d'inondations et faciliter les écoulements des eaux pluviales.

## EL BAYADH : Déblocage des travaux de réalisation de sept établissements scolaires

La situation de gel des travaux de réalisation de sept établissements scolaires dans la wilaya d'El Bayadh a été déblocuée, a annoncé dimanche de la direction de l'éducation. Les projets de réalisation de ces établissements gelés à cause de la situation économique locale seront relancés sur décision du Gouvernement portant sur la levée du gel des projets du secteur de l'éducation.

Il s'agit de projets de cinq groupes scolaires du primaire dans les communes de Bnoud (120 places), Labiodh Sidi Cheikh (360), Boualem (240), Brizina (240) et El Bayadh (240), de deux CEM à Deghima relevant de la commune d'El Meherra (480 places) et d'un autre à El Bayadh (840 places).

Les travaux de réalisation de ces établissements seront entamés avant la fin de l'année en cours, soit après accomplissement des procédures d'appels d'offres et d'octroi de marchés aux entreprises de réalisation, a-t-on ajouté.

Ces projets contribueront à augmenter la capacité d'accueil notamment au palier du primaire. A noter que la wilaya d'El Bayadh compte actuellement 237 établissements dont 152 écoles primaires, 51 CEM et 31 lycées accueillant un effectif total de 78.000 élèves.

APS

## BISKRA : Prévision d'exportation de 50.000 tonnes de dattes

Près de 50.000 tonnes de dattes devraient être exportées à l'issue de la présente saison agricole, a indiqué dimanche à l'APS le président de l'association des exportateurs de dattes de Biskra, Youcef Ghomri.

Selon cette source, les quantités exportées de ce fruit devraient doubler par rapport à la saison écoulée, passant de 24.000 tonnes en 2016 à près de 50.000 tonnes, ce qui permettra de satisfaire la demande croissante des marchés européen, asiatique et américain.

En plus des mesures salutaires prises les dernières années pour renforcer l'exportation, la production massive de dattes "Deglet noir" lors de cette saison a encouragé les opérateurs du secteur à trouver de nouveaux débouchés étrangers pour leurs productions, a souligné M. Ghomri.

Dans ce contexte, le président de l'association des producteurs de dattes de Biskra, M. Khaled Laâjajel a affirmé que cette production va profiter à tous les acteurs de la filière phoenicicole, soulignant qu'environ 20.000 m3 de chambres froides a été réservé en vue d'approvisionner continuellement le marché étranger et répondre à la demande. Possédant le patrimoine dattier le plus important du pays, la région des Ziban draine aujourd'hui la production phénicicole des autres wilayas, du fait de constituer une plate-forme d'exportation.

### Les professionnels relèvent le défi de la mécanisation

La mécanisation de la filière phoenicicole constitue aujourd'hui un véritable défi pour les opérateurs du secteur agricole dans la wilaya de Biskra, ont affirmé à l'APS des professionnels de la région.

La généralisation des chambres froides représente aussi un défi pour les producteurs, a indiqué le président de l'association



de wilaya des producteurs de dattes, Khaled Laâjajel qui a estimé à 20.000 m3 les espaces de conservation sous froid existants.

Cette même source a relevé que ces capacités sont susceptibles de favoriser le développement de la production, en sus de garantir un approvisionnement plus stable du marché et préserver la stabilité des prix tout au long de l'année, a estimé le même opérateur. Le recours aux systèmes d'irrigation économes en eau, notamment le goutte-à-goutte, est également considéré comme défi par les producteurs, a estimé de son côté Brahim El Ouafi, opérateur dans cette filière, qui a considéré que couvrir 60 % des

vergers phoenicols par de tels systèmes d'irrigation modernes était un objectif pleinement réalisable.

La wilaya de Biskra compte plus de 100 petites unités de traitement et de conditionnement des dattes, dont la mécanisation en augmenterait considérablement les performances, est-il indiqué.

A cet effet, la chambre de l'agriculture de la wilaya et la direction des services agricoles ont mis en place un programme de sensibilisation en direction agriculteurs quant à l'importance de recourir à la mécanisation dans les différentes phases de la production phoenicicole.

## ANNABA : Reprise de la production au complexe sidérurgique d'El Hadjar

La production a repris, dimanche soir, au complexe sidérurgique Sider El Hadjar, à travers ses différentes unités après l'arrêt du haut fourneau N2 à cause du problème du manque d'eau, a-t-on appris auprès de son directeur général, Chamseddine Maâtallah.

Ce même responsable a précisé à l'APS que la chaîne de production a redémarré de manière tout à fait normale par l'approvisionnement des aciéries à partir du haut fourneau N2, avec une capacité de production de 1 500 tonnes par jour en produits ferreux et en

acier éligibles à la commercialisation.

M. Maâtallah a, dans ce contexte, indiqué que la production quotidienne du complexe en produits de fer et acier est appelée à augmenter pour atteindre 2 000 tonnes par jour avant la fin du mois en cours.

A noter que le complexe sidérurgique Sider El Hadjar a cessé ses activités de production le 5 septembre dernier après l'arrêt du haut fourneau N2 pour cause de manque d'eau, indispensable au processus de production à raison de 1 600 m3 par jour.

La décision de reprise des opérations de production intervient consécutivement aux mesures prises pour faire face au manque d'eau dans la wilaya d'Annaba, qui ont permis de reprendre l'approvisionnement du complexe en quantités nécessaires pour relancer son activité productive.

Le complexe d'El Hadjar dispose actuellement d'une réserve en eau évaluée à 255 000 m3 stockée dans une retenue d'eau et deux (2) réservoirs appartenant au complexe.

Cette réserve devrait assurer les besoins du complexe pour

une durée de 15 jours en cas de suspension de l'approvisionnement du volume d'eau quotidien nécessaire.

Le complexe sidérurgique d'El Hadjar emploie plus de 4 500 travailleurs et possède des capacités productives prévisionnelles pouvant atteindre 2 500 tonnes de produits ferreux et en acier éligibles à la commercialisation par jour.

Après exécution de la seconde étape du plan d'investissement, le complexe prévoit une production d'un (1) million de tonnes de produits en acier à commercialiser.

## TLEMCCEN : Lancement d'une campagne de sensibilisation sur le cancer du sein

Une campagne de sensibilisation sur le cancer du sein a été lancée, dimanche à Ain Tellout (33 km de Tlemcen), par l'Institut national de formation supérieure de sages-femmes (INFSSF) de Tlemcen, a-t-on appris de son directeur général.

Rentrant dans le cadre de l'opération de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et intitulée "Octobre Rose", cette campagne a été abrégée par la nouvelle polyclinique d'Ain Tellout inaugurée à cette occasion par les autorités locales de cette daïra et le directeur de la santé et de la population de la wilaya, a indiqué M. Bouklikha.

Une centaine de femmes de tous âges de cette localité ont répondu à l'appel pour s'intéresser à cette pathologie, ses risques et les

moyens susceptibles de la prévenir.

Organisée en étroite collaboration avec l'établissement public de santé (EPSP) d'Ouled Mimoun, cette action a permis aux sages-femmes et stagiaires de sensibiliser l'assistance sur l'intérêt de l'autopalpation que chaque femme peut effectuer chez elle en vue de prévenir cette maladie.

Des rencontres similaires seront organisées d'ici la fin du mois courant au niveau des daïras de Ghazaouet et de Beni Boussaïd, a ajouté le directeur général de cet institut, faisant savoir que la polyclinique inaugurée dispose d'équipements modernes pour le suivi et la consultation, notamment une maternité qui fonctionnera en H 24.

Par ailleurs, le directeur de la santé a pro-



cédé, à Sidi Djillali (50 km de Tlemcen), à l'inauguration de l'annexe de formation d'aides-soignants qui a lancé la formation de 15 stagiaires. Relevant de l'institut considéré, cette annexe remplace celle de Sebdo pour les stagiaires de Sidi Djillali, a-t-on fait savoir.

## Deux individus spécialisés dans la falsification de permis de conduire arrêtés à Rouiba

La section de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba (Alger) a arrêté deux individus spécialisés dans la falsification de permis de conduire et saisi plusieurs documents administratifs falsifiés, a indiqué hier un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.



La section de recherche de Rouiba a "arrêté un individu spécialisé dans la falsification de documents administratifs, notamment de permis de conduire", a précisé la même source, relevant que le mis en cause "faisait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt et utilisait des permis de conduire falsifiés lors de ces déplacements pour se soustraire aux contrôles judiciaires".

"Agissant sur informations, les éléments de la section de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba ont repéré les lieux fréquentés par le suspect ainsi que les méthodes qu'il utili-

lisait pour échapper aux forces de l'ordre, et lui ont tendu un guet-apens qui s'est soldé par son arrestation", ajoute la même source. Après investigations, le suspect a "dévoilé le nom de son acolyte qui a été à son tour interpellé en possession de plusieurs permis de conduire, cartes nationales d'identité et différents documents administratifs falsifiés". Présentés au procureur de la République près le tribunal de Dar el Beïda pour "faux et usage de faux", les deux mis en cause ont été placés en détention dans l'établissement de rééducation d'El Harrach.

## Un employé de la BNA arrêté pour détournement de plus de 2 milliards de centimes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté un employé de la Banque nationale d'Algérie (BNA) pour détournement de plus de deux (2) milliards de centimes dans deux opérations distinctes, la première concerne un montant de 995 millions de centimes détournés à travers 48 opérations de retrait, et la deuxième 1,176 milliards de centimes à travers 61 opérations de retrait, indique un communiqué de la cellule de communication des mêmes services. Suite à la dé-

couverte d'un trou de 2 milliards de centimes, la Direction de la Banque a déposé plainte auprès des services de Sûreté de wilaya d'Alger, accusant un chef de département d'une agence BNA de détournement de fonds.

Le mis en cause suivait le mouvement des fonds appartenant à une société nationale de transport, et versés par les directions régionales de ladite entreprise sur le CCP de l'agence BNA. Il procédait, d'une manière frauduleuse,

au transfert de ces fonds au compte central des dépenses relevant de la société de transport et ouvert dans la même agence, pour les transférer à nouveau du compte de la société à deux comptes bancaires commerciaux ouverts au nom de deux clients appartenant à la société de transport.

Ces deux comptes ont été choisis par le mis en cause car n'enregistraient aucun mouvement depuis leur ouverture. Il accomplissait personnellement toutes les procédures de

demande et de retrait des chèques à l'insu de ses responsables et des clients. Ensuite, il faisait le retrait de montants transférés par lui, sur plusieurs étapes, par chèques bancaires ne dépassant pas 20 millions de centimes, ajoute le communiqué.

Après parachèvement de toutes les procédures légales en vigueur, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné sa mise en détention préventive.

## Arrestation d'un ressortissant malien en possession d'une somme d'argent en devises à l'aéroport international Houari-Boumediène

Les agents des Douanes algériennes ont interpellé, dimanche à l'aéroport international Houari Boumediène, un ressortissant malien en possession d'une somme d'argent en devise non déclarée, indique un communiqué des Douanes.

Le montant saisi est estimé à 109.000 euros et 29.000 dollars, précise la même source.

Le mis en cause s'appretait à quitter le territoire national en direction de Casablanca (Maroc), conclut le communiqué.

## SELON LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER Près de 4000 retraits de permis de conduire et plus de 3760 arrestations en septembre dernier à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé, durant le mois de septembre dernier, au retrait de près de 4000 permis de conduire et à l'arrestation de plus de 3760 présumés auteurs dans différentes affaires criminelles, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. Dans le cadre de la prévention routière, les services de la Sûreté publique ont procédé durant la période considérée au retrait de 3994 permis de conduire suite à 13545 infractions du code de la route, et enregistré 69 accidents de circulation ayant entraîné 74 blessés et 05 décès, dont la cause principale demeure le non respect du code de la route. Les dits services ont mené 607 opérations de maintien de l'ordre, a précisé le communiqué. Au registre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, 2950 affaires ont été traitées ayant entraîné l'arrestation de 3766 présumés auteurs qui furent déférés par devant les instances judiciaires compétentes, dont 1278 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 728 pour port d'armes prohibées, et 1760 pour divers délits, a précisé la même source. Concernant les affaires traitées, le communiqué fait état de 330 affaires d'atteintes aux biens, 721 affaires d'atteintes aux personnes, dont 4 affaires homicide volontaire. Quant aux délits et crimes contre la famille et aux bonnes mœurs, les services de la police judiciaire ont traité 24 affaires et 844 affaires relatives aux biens publics, ainsi que 114 affaires à caractère économique et financier. Pour le port d'armes prohibées, les mêmes services ont traité 706 affaires impliquant 728 personnes présentées par devant les instances judiciaires compétentes, où 93 personnes d'entre eux ont été placées sous mandat de dépôt. En ma-

tière de lutte contre les stupéfiants 912 affaires impliquant 1278 personnes ont été traitées, avec la saisie de 3.468 kg de résine de cannabis, 6725 comprimés psychotropes, 746 gr de cocaïne, ainsi que 11 gr d'héroïne, a indiqué le communiqué. En ce qui concerne les activités Générales et Réglementation, les forces de police ont mené durant la même période 146 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, où il a été procédé à l'exécution de 06 décisions de fermetures ordonnées par les autorités compétentes, ajoute le communiqué.

## ORAN : saisie record de 55.000 comprimés d'ecstasy

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, dimanche soir, une saisie record de 55.000 comprimés d'ecstasy, a appris lundi l'APS de ce corps de sécurité. De même source, on précise que cette opération est la plus importante dans l'histoire de la lutte contre le trafic des psychotropes en Algérie. Opérée au niveau de la commune d'Oued Tlelat, au sud de la wilaya d'Oran, la saisie de cette marchandise prohibée a été faite suite à l'exploitation de renseignements et dans le cadre de la

coordination entre les services du groupement territorial de la gendarmerie nationale d'Oran et un détachement de l'ANP, relevant de la deuxième région militaire. Cette opération d'envergure a permis l'arrestation de huit individus constituant un réseau organisé considéré comme l'un des plus importants fournisseurs de psychotropes dans la région Ouest du pays, précise-t-on de même source. Les gendarmes enquêteurs ont saisi également lors de cette opération cinq véhicules de

différentes marques, utilisés dans cette activité criminelle, une quantité de 5,5 kilos de kif traité et une somme de près de cinq millions de DA, représentant les revenus de ce commerce illicite. Les services de la sûreté d'Oran avait opéré, il y a trois, une saisie record de 20.000 comprimés d'ecstasy. Les investigations avaient montré que cette drogue a été introduite sur le territoire national à travers la bande frontalière Ouest, rappelle-t-on.

APS

## Secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle de Richter enregistrée à Ain Defla (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3.2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 08h03 dans la wilaya d'Ain Defla, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de cette secousse a été localisé à 4 km au sud-ouest de la commune d'El Abadia dans la même wilaya, précise la même source.

## Aucun dégât humain ou matériel enregistré après la secousse tellurique d'El Abadia

Les services de la protection civile de la wilaya de Ain Defla n'ont enregistré aucun dégât humain ou matériel après la secousse tellurique qui a eu lieu, hier matin, et dont l'épicentre a été localisé à 5 km au sud-ouest de la ville d'El Abadia, a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué. Des éléments de la protection civile d'El Abadia se sont rendus avant 4 heures du matin sur le lieu frappé par la secousse tellurique qui a atteint 4 degrés sur l'échelle de Richter et n'ont constaté aucun dégât humain ou matériel, a affirmé à l'APS le capitaine Kamel Hamdi, notant qu'aucun appel de secours en rapport avec le séisme n'a été reçu par les unités de la protection civile de la wilaya.

Hormis une certaine panique qui s'est emparée d'un certain nombre d'habitants, aucun autre phénomène n'a été signalé, a-t-il précisé, ajoutant que la secousse qui a été enregistrée vers 3 h 9 selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), a été ressentie par les habitants des régions avoisinantes d'El Abadia à l'instar notamment d'El Attaf, Ain Bouyahia et Rouina.

Ce séisme porte à 10 le nombre de secousses telluriques enregistrées depuis le début de l'année sur le territoire de la wilaya, a-t-il affirmé, rappelant que Ain Defla est connue comme étant une région à forte sismicité.

## ANGOLA: Les autorités confirment la mort de 7 personnes dans un accident d'avion



Les autorités angolaises ont confirmé hier la mort des sept passagers et membres d'équipage, dont un Portugais et un Sud-Africain, d'un avion qui s'est écrasé jeudi dans le nord-est du pays, victime de mauvaises conditions météorologiques.

"Nous avons retrouvé l'épave de l'avion et les corps des sept victimes (...) nous poursuivons nos recherches pour localiser les boîtes noires", a déclaré à la radio-télévision nationale le responsable des recherches, Pedro Gonçalves.

Jeudi en fin de journée, l'avion, un bimoteur Embraer 120 de fabrication brésilienne appartenant à la compagnie locale Air Guicango, avait disparu des écrans radar vingt minutes après avoir

décollé de Dundo (nord-est), près de la frontière congolaise, à destination de la capitale angolaise Luanda. L'épave et ses occupants ont été localisés dimanche après-midi par les secours dans le lac Nacarumbo, près de la localité de Cuilo (nord-est), selon M. Gonçalves. "Les investigations se poursuivent mais je peux déjà dire que l'appareil a été frappé par la foudre sur son aile droite, qui a causé l'incendie d'un des moteurs", a expliqué le responsable.

Outre les trois membres de l'équipage et deux passagers, de nationalité angolaise, un Portugais ambulancier des sapeurs-pompiers, et un Sud-Africain étaient à bord, selon les autorités de Luanda.

## NAUFRAGE DE RÉFUGIÉS ROHINGYAS AU BANGLADESH: Le bilan s'élève à huit morts et 40 disparus



Au moins huit personnes sont mortes et des dizaines d'autres sont portées disparues après le naufrage d'un bateau transportant des Rohingyas fuyant la Birmanie vers le Bangladesh, a annoncé hier un responsable de la police locale dans un nouveau bilan.

"Les corps de quatre enfants et de quatre femmes ont été retrouvés ce matin", a confirmé M. Ashrafuzzaman, responsable de la police locale, ajoutant qu'environ 40 personnes sont portées disparues.

Selon lui, des garde-frontières, des garde-côtes et la marine se sont précipi-

tés sur place pour récupérer les corps des victimes qui flottaient au large de l'île de Shah Porir, située dans le sous-district de Teknaf, dans le district de Cox's Bazaar, à 292 km au sud-est de Dacca.

"Le bateau transportait environ 50 personnes quand il a coulé dans l'estuaire de la rivière Naf. Cinq corps ont été retrouvés dont quatre enfants. Et 21 personnes ont survécu", a déclaré le lieutenant-colonel Ariful Islam.

La semaine dernière, au moins 28 corps ont été retrouvés suite au naufrage d'un bateau transportant des Rohingyas sur le fleuve Naf,

séparant la Birmanie et le Bangladesh. Plus de 537.000 musulmans rohingyas de Birmanie ont trouvé abri au Bangladesh voisin depuis fin août suite à ce que les Nations unies qualifient d'épuration ethnique. Beaucoup arrivent par bateau en traversant la rivière Naf qui sert de frontière naturelle aux deux pays. Et ce malgré les risques de ne pas arriver à bon port, la traversée étant périlleuse en cette saison de mousson et les bateaux surchargés. Près de 200 Rohingyas ont trouvé la mort depuis fin août en tentant la traversée.

APS

## INCENDIES AU PORTUGAL: Le bilan porté à **27 morts**

**Les feux de forêt qui font rage depuis dimanche au Portugal ont fait au moins 27 morts dans plusieurs régions du pays, selon un nouveau bilan provisoire établi hier par les services de secours. Un précédent bilan a fait état de trois morts.**



"Nous pouvons confirmer la mort de 27 personnes dans les districts de Coimbra, Castelo Branco, Viseu et Guarda", situés dans le centre et le nord du pays, a déclaré la porte-parole de l'Autorité nationale de protection civile, Patricia Gaspar, lors d'une conférence de presse à Lisbonne.

Plus d'une centaine de feux étaient encore actifs dans la nuit, mobilisant quelque 6.000 pompiers. Une trentaine de ces incendies, qui faisaient rage surtout dans le centre et le nord du pays, étaient considérés "importants" en raison de leur durée ou des

moyens déployés pour les combattre.

Au moins une vingtaine de villages ont été évacués sur divers fronts et plusieurs maisons auraient été consumées par les flammes, a indiqué la porte-parole de la protection civile.

La circulation a été coupée sur trois autoroutes, dont celle qui relie Lisbonne à Porto, la grande ville du nord du pays.

Cette vague d'incendies est due à "des températures nettement au-dessus de la moyenne pour la saison et à l'effet accumulé de la sécheresse qui se fait sentir quasi-

ment depuis le début de l'année", a expliqué Mme Gaspar.

Près de 216.000 hectares de végétation étaient déjà partis en fumée au Portugal entre début janvier et fin septembre, selon une estimation de l'Institut de la conservation de la nature et des forêts.

En 2003, la surface brûlée avait atteint un record de près de 426.000 hectares, mais l'année 2017 restera marquée par l'incendie le plus meurtrier de l'histoire du pays. Le gigantesque brasier qui s'était déclaré le 17 juin près de Pedrogao Grande (centre) a fait 64 morts et plus de 250 blessés.

### SELON EUROSTAT

## Près d'un quart de la population européenne menacé de pauvreté

Près d'un quart des Européens étaient menacés de pauvreté en 2016, montrent les données publiées lundi par l'office statistique européen, Eurostat qui a précisé que la tendance est, néanmoins, à la baisse.

"En 2016, 117,5 millions de personnes, soit 23,4% de la population, dans l'Union européenne (UE) étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale", a indiqué l'office de statistiques de l'UE, alors que l'Union s'est fixée comme objectif de passer sous la barre des 100 millions d'ici 2020.

Après trois années consécutives de hausses entre 2009 et 2012 pour atteindre près de 25%, la proportion de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE a depuis continuellement baissé pour s'établir à 23,4% l'an dernier, à seule-

ment 0,1 point de pourcentage de son niveau plancher de 2009, a fait remarquer Eurostat. "Le pourcentage de personnes à risque de pauvreté et d'exclusion a baissé pour la quatrième année de suite", s'est félicité la commissaire européenne chargée de l'Emploi, des Affaires sociales, Marianne Thyssen, regrettant, toutefois, que "près d'une personne sur 4 n'est toujours pas à l'abri de ce risque". A travers le Fonds social européen, a-t-elle poursuivi, le renforcement des priorités sociales au sein du Semestre européen de la coordination des politiques économiques et le Socle européen des droits sociaux, "l'UE est déterminée à mobiliser tous ses outils pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe".

## Forte baisse du nombre de migrants traversant la mer vers l'Europe

Le nombre de migrants traversant la Méditerranée vers l'Europe a fortement diminué pour atteindre près de 143.000 au 11 octobre, contre 318.700 l'an dernier à la même date, révèle des statistiques d'une agence de l'ONU.

Plus de 75 pc de ces migrants et demandeurs d'asile sont arrivés en Italie alors que le reste est réparti entre la Grèce, Chypre et l'Espagne, a précisé l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Ce phénomène s'explique notamment par les mesures prises par certains pays africains pour combattre la migration irrégulière, a estimé l'agence onu-



sienne. En effet, le nombre de migrants transitant par le Niger pour rejoindre la Libye a considérablement chuté. D'après l'OIM, ce recul n'est pas étranger

aux mesures "énergiques" prises par les autorités nigériennes pour arrêter les passeurs et pour fermer les "ghettos", ces lieux de transit où vivent les migrants. Face aux durcissements de la lutte contre les migrants transitant par le Niger, les migrants cherchent des itinéraires alternatifs, "au moins tout aussi dangereux", a pourtant mis en garde l'organisme. Selon l'OIM, l'autre solution adoptée par les migrants est de traverser le nord du Mali, une région en proie à des conflits entre des groupes rivaux.

La route considérée comme la plus sûre par les migrants, a expliqué la même source, se trouverait le long de la côte ouest de l'Afrique, via le Sénégal jusqu'au détroit de Gibraltar où les flux migratoires auraient augmenté ces derniers mois.

## ESPAGNE: Trois morts dans des feux de forêt en Galice



Trois personnes sont mortes dans la région de Galice, dans le nord-ouest de l'Espagne, qui vit toujours une "situation très préoccupante" provoquée par la multiplication des feux de forêt, a déclaré hier matin le chef du gouvernement régional.

"Nous faisons toujours face à une situation très préoccupante" en Galice où "les incendies continuent", a dit le chef du gouvernement régional, Alberto Nuñez Feijoo, confirmant un bilan provisoire de trois personnes tuées.

Deux personnes ont péri piégées dans leur véhicule près de Nigran (province de Pontevedra), alors qu'elles essayaient de fuir, dimanche, selon le maire de cette ville. Un homme âgé a été découvert mort dans un hangar derrière sa maison, à Carballeda de Avia (province d'Ourense).

Le dirigeant régional avait dénoncé dimanche des "incendies volontaires, prémédités, déclenchés par des personnes qui savaient ce qu'elles faisaient".

"Plusieurs personnes ont déjà

été identifiées en lien avec les incendies en Galice", a annoncé lundi matin le ministre espagnol de l'Intérieur Juan Ignacio Zoido sur Twitter.

"La situation reste très critique", selon Alberto Nuñez Feijoo qui a précisé que plus de 530 agents de l'Unité militaire d'urgence (UME) étaient sur le terrain, en plus des pompiers locaux.

Déplorant l'absence de pluies, il a expliqué que la seule bonne nouvelle était "le fait que le vent était tombé".

Ces incendies avaient été attisés dimanche par des rafales de vent allant jusqu'à 90 km/h liées à l'ouragan Ophelia, qui passait au nord de la côte espagnole et se dirigeait vers l'Irlande. Ils interviennent après des mois de sécheresse et alors que les températures sont inhabituellement élevées pour la saison.

Ces incendies ont aussi tué au moins six personnes au Portugal voisin, où le Premier ministre Antonio Costa a déclaré "l'état de catastrophe publique".

## CHINE : Le Sud se prépare à l'arrivée du typhon Khanun



Des habitants ont été évacués et des vols annulés dimanche dans le sud de la Chine, à l'approche du typhon Khanun.

Les autorités météorologiques de la province du Guangdong prévoient que Khanun, le 20e typhon de l'année, touchera terre dans la nuit de dimanche à lundi entre les provinces du Guangdong et de Hainan.

Selon le centre de contrôle des inondations et de lutte contre la sécheresse du Guangdong, le typhon apportera des vents violents et des pluies torrentielles, qui menaceront les digues de la région.

Les services maritimes dans le détroit de Qiongzhou, entre la province insulaire de Hainan et le Guangdong, sur le continent, ont été suspendus. Les sites touris-

tiques à proximité des côtes ont été fermés. Dans la province voisine du Fujian, 4.041 habitants des côtes ont été évacués. A Hainan, les écoles et maternelles ont reçu pour consigne de rester fermées lundi. Dimanche, 267 vols à destination et au départ de l'Aéroport international Meilan de Haikou, capitale de Hainan, ont été annulés. Dans la région autonome Zhuang du Guangxi, au moins quatre trains de passagers ont été annulés.

Dimanche, l'œil de Khanun se situait au-dessus de la mer de Chine méridionale, à 285 km à l'est du district de Xuwen, au Guangdong, accompagné de vents soufflant jusqu'à 42 mètres par seconde, ou 151 km/h, a indiqué l'Administration météorologique de Chine.

## Une manifestation à Canberra pour appeler le gouvernement australien à accueillir les réfugiés

Quelque 1.500 personnes ont manifesté dimanche à Canberra, pour appeler le gouvernement australien à accueillir les demandeurs d'asile et à mettre fin à la politique de détention en outre-mer, ont rapporté des médias locaux.

Les manifestants, qui ont investi les rues de Civic en plein cœur de Canberra, ont scandé des slogans tels que "Libérer les réfugiés" et "Les réfugiés sont les bienvenus en Australie".

Une minute de silence a été observée en début du rassemblement à l'honneur du tamoul Rajeev Rajendran (32 ans), un demandeur d'asile décédé la semaine dernière par suicide dans l'un des camps de rétention controversés gérés par l'Australie dans le Pacifique.

Des médecins, des syndicalistes, des représentants des églises et des membres de la communauté de la capitale ont pris part à ce rassemblement qui intervient quelques jours avant la fermeture prévue des camps de rétention d'ici la fin octobre.

Le gouvernement australien justifie sa politique au nom de la lutte contre les gangs de passeurs et de la nécessité de dissuader les migrants de tenter un périlleux voyage au pays.

## CHINE: Alerte orange au typhon Khanun

Le Centre météorologique national (CMN) de Chine a émis samedi une alerte orange au typhon Khanun, qui devait frapper hier matin les régions côtières du sud du pays. «Samedi à 17h00, l'œil de Khanun, le 20e typhon de l'année, se situait au-dessus de la mer de Chine méridionale, à 840 km au sud-ouest du district de Xuwen, dans la province chinoise du Guangdong (sud), avec des vents soufflant jusqu'à 30 mètres par seconde», a-t-on précisé. Selon les prévisions du CMN, le typhon devrait se diriger vers le nord-ouest à une vitesse de 20 km/h, tout en gagnant en intensité pour probablement devenir un super typhon. Il devrait toucher terre lundi matin entre Yangxi, dans la province du Guangdong, et Qionghai, dans la province de Hainan.

Les régions telles que Shanghai, le Fujian, le Guangdong et Taiwan connaîtront des pluies torrentielles et de fortes rafales de vent durant le week-end.

Le CMN encourage les gouvernements locaux à prendre des mesures de précaution face à de possibles catastrophes et recommande aux bateaux dans les zones concernées de rentrer au port.

La Chine possède un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

APS

## CANADA: Un drone percute un avion commercial à son atterrissage



Un avion commercial a été percuté par un drone près de l'aéroport de Québec le 12 octobre, a indiqué dimanche le ministre des transports Marc Garneau.

"C'est la première fois qu'il y a une collision entre un drone et un aéronef commercial au Canada, et je suis extrêmement soulagé de savoir que l'aéronef n'a subi que des dommages mineurs et qu'il s'est posé en toute sécurité", a déclaré le ministre dans un communiqué. L'appareil, un avion de la compagnie Skyjet qui effectuait une liaison intérieure, a été heurté pendant son approche à l'aéroport Jean-Lesage de Québec, mais a pu atterrir sans problèmes, selon la presse locale. Et le Journal de Québec a rapporté que l'avion qui transportait 6 passagers et 2 membres

d'équipage a été heurté sur son aile droite alors qu'il se trouvait à 450 mètres d'altitude et à environ 3 km de l'aéroport.

Le ministre Garneau a rappelé aux utilisateurs de drones que compromettre la sécurité d'un aéronef était une infraction passible d'une amende pouvant atteindre 25.000 dollars canadiens (13.500 euros), ou d'une peine de prison, ou des deux.

Il a par ailleurs noté que depuis le début de l'année, 1.596 incidents liés à des drones ont été signalés à son ministère, dont 131 "préoccupants du point de vue de la sécurité aérienne".

La réglementation en cours au Canada interdit de faire voler des drones au-dessus de 90 mètres et à moins de 5,5 km d'un aéroport.

## TURQUIE : Plus de 300 migrants clandestins interpellés dans le nord et l'est

La police turque a arrêté plus de 300 migrants clandestins dimanche dans le nord et l'est de la Turquie, a rapporté l'agence de presse étatique Anadolu. Au total 206 migrants clandestins, dont 25 femmes et 18 enfants, ont été inter-

pellés dans la province d'Amasya, au bord de la mer Noire.

Les migrants se trouvaient dans un bus à destination d'Is-

tanbul et en provenance de la province d'Agri (est) lorsqu'ils ont été interpellés par la police.

Au cours d'une autre opération menée dans la province d'Elazig, à l'est du pays, la police a arrêté 97 migrants clandestins pakistanais et afghans dans un terminal de bus. Ils tentaient de se rendre à Istanbul depuis la province turque de

Van (est). La Turquie et l'Union européenne ont signé un accord sur les réfugiés en mars 2016, qui vise à décourager les migrations irrégulières par la mer.

Egée, en établissant des mesures plus strictes contre les trafiquants d'êtres humains et améliorant les conditions de vie des quelque 3 millions de réfugiés syriens en Turquie.

## INDE: 11 personnes auraient été tuées dans un naufrage

Au moins onze personnes auraient été tuées hier dans le naufrage de leur bateau sur un fleuve de l'Etat indien du Bihar (ouest), ont annoncé des responsables locaux.

Le bateau a chaviré dans la rivière Gandak à hauteur de Panapur, dans le district de Saran, à environ 70 km au nord de Patna, le chef-lieu du Bihar.

"Ce matin, vers 8h heure locale, un bateau transportant 17 villageois a chaviré au milieu de la rivière", a déclaré Anjali Kumari Anand, un responsable local, ajoutant que "sur ces 17 personnes, six ont réussi à nager pour se mettre en sé-

curité, tandis que 11 autres sont portées disparues et pourraient être mortes".

Suite à l'accident, des riverains ont alerté la police qui, avec l'aide de villageois, a lancé des opérations de recherche pour retrouver les personnes disparues.

Le mois dernier, huit personnes ont trouvé la mort lorsqu'un bateau surchargé a chaviré dans la banlieue de New Delhi, la capitale indienne. En avril dernier, 13 personnes se sont noyées après que leur bateau ait chaviré dans l'Etat d'Andhra Pradesh (sud).

# DIABÈTE : UN TATOUAGE POUR MESURER LA GLYCÉMIE

Pour mesurer le taux de glycémie et aider les diabétiques dans leur vie quotidienne, une équipe de chercheurs américains a mis au point un tatouage éphémère, selon une nouvelle étude publiée dans la revue médicale *Analytical Chemistry*.

Les diabétiques ont besoin de tester régulièrement leur taux de glycémie. Aujourd'hui contraints de se piquer 5 à 8 fois avec un testeur de glycémie, les malades pourront enfin suivre l'évolution de leur taux de glucose avec un outil indolore, souple et facile à poser : le tatouage éphémère.

Ce capteur a été développé et testé par un étudiant diplômé, Amay Bandodkar, du laboratoire du professeur Joseph Wang au département de nanotechnologie à la Jacobs School of Engineering à l'Université de Californie.

Les ingénieurs ont testé ce tatouage temporaire sur sept hommes et femmes âgés de 20 à 40 ans antécédents de diabète. Pour le test, les volontaires ont mangé un repas riches en sucre. Aucun des volontaires n'a déclaré de douleur, ni d'inconfort lors de l'essai de tatouage. Seules quelques personnes ont annoncé avoir senti un léger picotement dans les



premières secondes de l'épreuve.

À l'heure actuelle, le tatouage ne prévoit pas de lecture numérique. Le patient devra suivre l'évolution de son taux de glucose tout seul. Mais ce type d'interprétation est en cours d'élaboration par des chercheurs en génie électrique et informatique de l'Université. L'instrument de lecture aura aussi des capacités Bluetooth pour envoyer toutes les informations directement au médecin du patient au temps réel ou de stocker des données, a déclaré Amay Bandodkar.

Les chercheurs expliquent que ce dispositif pourrait aussi être utilisé pour mesurer d'autres produits chimiques importants tels le lactate, (l'acide lactique produit par les muscles) pour surveiller la condition physique des athlètes ou pour tester la façon dont un médicament est efficace. Il pourrait aussi être utilisé pour détecter dans le sang l'alcool ou la consommation de drogues illicites.

## UN NOUVEAU TESTEUR INDOLORE BIENTÔT DISPONIBLE

Un testeur par laser pour évaluer le taux de glucose dans le sang sera bientôt disponible pour les diabétiques, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les diabétiques pourront bientôt tester leur glycémie avec un nouvel outil indolore, un testeur par laser, selon les résultats de travaux publiés dans la revue médicale *Bio-medical Optics Express*. Les ingénieurs de l'université de Princeton aux États-Unis ont développé un nouvel outil indolore pour les diabétiques. Ils ont mis en place un testeur qui pour lire le taux de glucose dans le sang à travers l'épiderme de la main grâce à un laser, plutôt qu'en prélevant le sang avec une aiguille invasive.

### Un laser indolore pour mesurer le taux de glucose dans le sang

La glycémie est ainsi calculée par l'appareil en fonction du taux d'absorption des ondes par les molécules de sucre. Un simple passage de la main devant le laser permettrait ainsi de connaître presque instantanément son taux de

glucose. La technique serait donc indolore. «Le lecteur de glycémie doit mesurer le taux de sucre présents dans le sang avec au moins 20% de fiabilité, or ce nouveau système serait fiable à 84%» explique Sabbir Liakat, l'étudiant qui a dirigé ces recherches. Déjà fiable ce lecteur doit être miniaturisé.

«Notre outil fonctionne déjà mais nous essayons encore de l'améliorer», explique Sabbir Liakat, en référence à la miniaturisation nécessaire d'un système très encombrant à ce jour. «Nous travaillons dur pour transformer ces solutions techniques en outil utilisable par chacun au quotidien», explique le professeur Claire Gmachl. «Avec ces travaux nous espérons améliorer la vie de nombreux diabétiques qui ont besoin d'un suivi fréquent de leur glycémie sanguine».

### De plus en plus de diabétiques

En raison de mauvaises habitudes alimentaires et d'une vie quotidienne de plus en plus sédentaire, le nombre de diabétiques augmente. En 2000 déjà, l'Organisation Mon-



diale de la Santé prévoyait qu'il y aurait près d'un million de diabétiques supplémentaires en France d'ici 2030.

Selon, la dernière étude de l'Institut de veille sanitaire, pour environ 2,3 millions de diabétiques déclarés auprès de médecins ou d'instituts médicaux, 90 % de type 2 et 6 % de type 1. Sans compter les 500 000 diabétiques qui s'ignorent.

## La télévision perturbe les choix alimentaires

La télévision a mauvaise presse en ce qui concerne l'alimentation équilibrée. Une nouvelle étude scientifique démontre que les téléspectateurs sont moins capables d'identifier les aliments bons pour la santé. En cause, les informations contradictoires véhiculées par les publicités. Regarder la télévision perturberait nos choix alimentaires, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale dans le *Journal of Communication and Health*. En mal ! Cet acte nous pousserait à consommer des aliments trop gras et trop sucrés et à laisser hors de nos assiettes les nutriments bons pour la santé. La télévision donnerait une image compliquée de la nutrition.

Les chercheurs de l'Université de Houston (États-Unis) ont analysé le comportement alimentaire de 591 per-

sonnes et leurs habitudes vis-à-vis de la télévision. Les participants à l'étude ont dû répondre à différents questionnaires sur les bonnes règles d'une alimentation équilibrée.

### Les publicités perturbent les choix alimentaires

Les chercheurs ont constaté que les accros à la télévision ne savent plus ce qu'est une alimentation saine et équilibrée. En plus de favoriser le grignotage, la télévision trouble le choix des spectateurs car les programmes et les publicités véhiculent des informations contradictoires et fausses sur l'alimentation. «Étant donné les messages contradictoires à propos de la nourriture présentés dans

le cadre de divertissement, de publicité dans les médias, ce n'est pas surprenant que les gros usagers de télé développent ces comportements. Après tout, d'un côté on dit à ces personnes de boire beaucoup de boissons sucrées et de grignoter, et de l'autre on leur dit d'éviter ces produits pour favoriser une diversité alimentaires», explique Temple Northup, assistant professeur de l'Université de Houston (États-Unis).

«Si tous les messages donnés sont contradictoires, il devient difficile de déchiffrer exactement la marche à suivre. Cela peut mener à croire qu'il est tout simplement impossible de comprendre totalement la nutrition», conclut le chercheur. «Et c'est ainsi qu'on ne fait rien pour adopter de meilleures habitudes alimentaires.»

## 120 ANS EN BONNE SANTÉ ? POSSIBLE POUR LES CHERCHEURS AMÉRICAINS

Un gestionnaire de fonds américain décernera un prix d'un million de dollars à ceux qui pourront démontrer qu'il est possible de vivre jusqu'à 120 ans en bonne santé. 15 équipes de chercheurs sont déjà prêtes à relever le défi. A Palo-Alto, au cœur de la Silicon Valey américaine, le Dr Joo Yun, un gestionnaire de fonds, veut de proposer un prix d'encouragement d'un million de dollars pour récompenser les chercheurs qui sauront «pirater le code de la vie» et pousser l'espérance de vie humaine jusqu'à son maximum plausible, c'est-à-dire 120 ans.

Ce médecin est persuadé qu'il est possible de «résoudre le vieillissement» et d'amener la population à vivre jusqu'à plus de 120 ans en bonne santé. Il faut croire que cet espoir n'est pas si irréaliste que cela puisqu'une quinzaine d'équipes de chercheurs d'Europe et des États-Unis ont déjà postulé pour le Prix de la longévité de Palo-Alto. Dans un premier temps ces chercheurs devront réussir à prolonger la durée de vie chez les souris d'au moins 20%, et montrer que les rongeurs âgés ont les mêmes capacités et la même vitalité que des rongeurs adultes.

### Stopper le déclin de la quarantaine

Le Dr Joon fait partie de ces visionnaires qui sont persuadés que le chemin inexorable vers la vieillesse ne doit pas forcément être pavé de douleurs, de fatigue et de maladies. «La clé de la longévité pour les êtres humains réside dans la capacité homéostatique. C'est-à-dire la capacité qu'à le système physiologique à maintenir sa stabilité interne. Aujourd'hui cette capacité homéostatique est robuste mais commence à décliner vers la quarantaine. Il y parvenir à la maintenir à mesure que les années passent est un défi que les chercheurs peuvent relever», explique-t-il.

Ceux qui observent ce défi avec scepticisme, le Dr Joo Yun répond que son objectif est comparable à celui du président Kennedy, lors de la conquête spatiale. «Avec toutes les avancées scientifiques que nous avons connues, il est impossible de ne pas résoudre la question de la longévité. Ce prix est un simple moyen d'accélérer le mouvement dans la course contre le temps».

Une première avancée des projets sera présentée en juin 2017 et le prix de la longévité sera décerné en septembre 2018.

# INSUFFISANCE CARDIAQUE : PREMIÈRE GREFFE DE CELLULES SOUCHES RÉUSSIE

Une équipe française a réalisé la première greffe de cellules souches embryonnaires chez une personne atteinte d'insuffisance cardiaque grave, il y a trois mois. Les médecins restent prudents, même si les résultats sont encourageants.

Il aura fallu huit ans de préparation pour arriver à ce résultat : la première greffe de cellules souches dans le cœur d'une patiente souffrant d'insuffisance cardiaque sévère est une réussite. Cette première mondiale a eu lieu en France, le 21 octobre 2014, grâce au travail conjoint des chirurgiens de l'hôpital européen Georges Pompidou et du département de thérapies cellulaires et tissulaires de l'hôpital Saint Louis. La patiente, âgée de 68 ans, a subi une greffe de cellules souches embryonnaires humaines pendant une opération de pontage coronarien, rapporte l'agence Reuters. La transplantation n'a duré qu'une dizaine de minutes. «Il s'agit d'une opération simple, rapide et reproductible par tous les chirurgiens cardiaques», explique le professeur Philippe Menasché, coordi-



nateur de l'équipe. L'état de santé de la patiente s'est nettement amélioré et, selon le chirurgien, elle aurait retrouvé une vie normale.

### Un essai clinique toujours en cours

Le président de la République, François Hollande, a félicité l'ensemble des équipes médicales et scientifiques impliquées dans ce travail, «de la qualité de la médecine et de la recherche française», révèle Reuters. Mais malgré ces résultats encourageants, les chercheurs restent prudents : il ne s'agit que d'un seul cas, il n'y a que trois mois, alors que l'essai clinique concerne six patients au total. Cette technique sera donc testée sur d'autres malades, avant de pouvoir tirer des conclusions plus précises.

## Grippe : le vaccin moins efficace que prévu

Les médecins commencent à mieux connaître le profil du virus de la grippe de cette saison hivernale. Malheureusement, le vaccin ne va pas être aussi efficace qu'espéré. Depuis le début de l'épidémie, un peu plus de 1300 personnes se sont rendues aux urgences pour soigner une grippe. Et près d'une centaine aurait nécessité une hospitalisation et réanimation. Face à ce nombre croissant de cas de grippe, les médecins ont pu dresser le portrait du virus de cette saison qui circule le plus en France (le H2N2). Un virus qui ne correspond pas à celui qui a été mis dans le vaccin

cette année et qui est composé de souches des virus B, A H1N1 et H2N2. Selon les médecins des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) américains, cet hiver, une personne vaccinée contre la grippe n'a que 23% de risques en moins d'attraper le virus qu'une personne qui n'est pas protégée. Depuis que les CDC ont commencé à suivre l'efficacité du vaccin de la grippe, il y a 10 ans, le taux de protection a varié de 10% à 60%, selon les années. Cette modification est due au fait que le vaccin est fabriqué sur la base de prévisions. Et que

parfois (comme c'est le cas cette année), le virus muté et n'est plus le même au moment de l'épidémie. Toutefois, les autorités sanitaires ne sont que modérément inquietes car le virus grippal de cette année est qualifié de «modérément sévère», un peu comme celui qui a circulé au cours de l'hiver 2012-2013.

### Les bons réflexes anti-grippe

Si vous êtes touchés par le virus, les médecins conseillent de :  
- Rester au chaud dans votre lit et de vous hydrater. La

courbe de la fièvre va monter brutalement le premier jour (39 à 40°C), régesser vers le troisième ou quatrième jour, puis remonter le cinquième jour avant de disparaître.

- Faire baisser la fièvre si elle dépasse 38,5°C avec 1 à 2 comprimés de paracétamol à 500 mg par prise, à renouveler en cas de besoin au bout de 4 h minimum, sans dépasser 3 g.

- Prendre un antiviral (Relenza, Tamiflu, sur prescription médicale) pour écourter les symptômes. Pour être efficaces, ils doivent être pris dans les 48 h qui suivent l'apparition des premiers symptômes.

## LE BISPHÉNOL A FAVORISERAIT L'HYPERACTIVITÉ

Le bisphénol A provoquerait l'hyperactivité chez les poissons, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS). Et dès une très faible dose d'exposition.

Les chercheurs de l'Université de Calgary (Canada) ont exposé des embryons de poisson zèbre à des concentrations de produits chimiques présents dans leur environnement naturel, en particuliers le bisphénol A (BPA). Le poisson zèbre est souvent utilisé en laboratoire car 80% de ses gènes sont similaires à ceux des humains et que leur modèle de développement embryonnaire du cerveau est proche à celui des hommes.

Les chercheurs ont découvert le nombre de neurones générés dans le cerveau du poisson zèbre en développement a augmenté de 180% par rapport aux poissons non exposés. Le résultat a été un changement de comportement. Cette multiplication inadaptée provoquerait l'hyperactivité des poissons plus tard.

«J'ai été vraiment surpris car les doses



étaient très faibles et je ne pensais pas qu'il pourrait avoir des effets», explique Deborah Kurrasch, chercheuse de l'Université de Calgary (Canada). «Découvrir le mécanisme lié de faibles doses de BPA à des anomalies dans la formation du cerveau et l'hyperactivité re-

vient quasiment à trouver une preuve irrefutable de la nocivité de cette substance chimique», explique Hamid Habibi, professeur de toxicologie à l'Université de Calgary.

Ces résultats sont importants parce qu'ils soutiennent que la période prénatale est une étape particulièrement sensible à l'exposition aux produits chimiques. « Bien que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour explorer ce lien et l'effet potentiel du BPA sur le cerveau humain en développement dans l'utérus, ils confortent l'idée que les femmes enceintes devraient essayer de limiter leur exposition à des éléments contenant des bisphénols », explique Deborah Kurrasch.

En France et depuis le 1er janvier 2015 le bisphénol A est interdit dans tous les contenants alimentaires et les tickets de caisse.

Ce perturbateur endocrinien était déjà proscrié dans les biberons depuis juin 2010 en Europe, et dans les contenants alimentaires destinés aux nourrissons et enfants en bas âge depuis janvier 2013.

## SOMALIE: L'ONU condamne les attentats meurtriers à Mogadiscio

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres et son représentant spécial en Somalie Michael Keating, ont fermement condamné les attentats meurtriers perpétrés samedi dans la capitale, Mogadiscio.

«Le secrétaire général réaffirme le soutien et la solidarité de l'ONU au peuple et au gouvernement de la Somalie dans leur quête de paix et de stabilité», a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans une déclaration de presse publiée dimanche.

«Il exhorte tous les Somaliens à s'unir dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et à travailler ensemble à la construction d'un Etat fédéral fonctionnel et inclusif».

«Je suis choqué et consterné par le nombre de vies perdues dans les attentats à la bombe et l'ampleur de la destruction qu'ils ont causée», a dit M. Keating dans une déclaration de presse publiée le jour des attentats, déplorant le «grand nombre de civils innocents» tués dans ces deux attaques.

«Les auteurs ont frappé un quartier densément peuplé de Mogadiscio.

Ils ont tué un nombre sans précédent de civils.

C'est une attaque révoltante à la fois en termes d'intention et d'impact», a déclaré le Représentant spécial. «Tous les Somaliens doivent s'unir pour condamner et repousser ce type d'extrémisme violent», a-t-il ajouté.

Pour le chef de la Mission de l'ONU en Somalie, la priorité immédiate est de soutenir les efforts menés par les autorités pour se remettre de l'attaque et aider toutes les personnes touchées, en particulier les blessés et les nouveaux sans-abri.

La Mission des Nations Unies et de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) travaillent en étroite collaboration pour appuyer la réponse aux attentats du gouvernement fédéral somalien et des autorités locales à Mogadiscio, notamment par la fourniture d'un appui logistique, de produits médicaux et d'expertise.

«Le secrétaire général félicite les premiers intervenants et les habitants de Mogadiscio qui se sont mobilisés pour aider les victimes dans toute la ville», a dit son porte-parole.

M.M. Guterres et Keating ont transmis leurs condoléances aux familles endeuillées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

«La communauté internationale fera tout son possible pour aider le peuple et le gouvernement somaliens à surmonter cette tragédie», a déclaré le représentant spécial.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

# La décolonisation du Sahara occidental en débats à Paris

La décolonisation du Sahara occidental sera au menu de trois rencontres à Paris et en banlieue à partir de vendredi où il sera question d'examiner le rôle de l'Europe dans ce conflit, notamment celui de la France, seul soutien du Maroc qui occupe ce territoire non autonome depuis 1975.

Ces rencontres se déroulent au moment où le nouvel émissaire de l'Onu pour le Sahara occidental, Horst Koehler, a entamé sa première tournée régionale, avec pour mission de relancer les négociations entre le Maroc et le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple du Sahara occidental, et mettre en application les résolutions du Conseil de sécurité qui prévoient l'autodétermination du peuple de ce territoire, dernière colonie africaine.

Après avoir examiné, dans son premier colloque en juin 2016, la question irrésolue du Sahara occidental, l'Université de la Sorbonne de Paris organise vendredi une journée d'étude internationale sur la protection des droits de l'homme au Sahara occidental.

Plusieurs universitaires et chercheurs donneront, durant la journée, des conférences autour des débats juridiques actuels du conflit et ses nouvelles perspectives de sortie de crise.

Dans ce chapitre, les deux avocates des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, Olfa Ouled et Ingrid Metton, vont tenter de tirer les enseignements juridiques et géopolitiques du procès des prison-



niers politiques de Gdeim Izik.

Yahia Zoubir, chercheur algérien enseignant à Kedge Business School de Marseille, spécialiste du Maghreb, fera le point sur les dernières évolutions de la géopolitique du conflit.

La journée se penchera également sur les projets et difficultés de la jeunesse des camps de réfugiés dans la sensibilisation à la lutte pacifique basée sur les droits fondamentaux et le rôle des médias dans ce conflit.

En début d'après-midi, une conférence de presse suivie d'une rencontre parlementaire est organisée à l'Assemblée française ayant pour thème «La décolonisation du Sahara occiden-

tal : quel rôle pour l'Europe?».

A cette rencontre, initiée par le député Jean-Paul Lecoq, de nombreux eurodéputés et parlementaires de plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique Latine y participeront.

L'Assemblée française avait déjà organisé en avril 2016 une rencontre, rappelle-t-on, ayant pour thème «Le règlement du conflit du Sahara Occidental, une question de droit international».

Aux côtés de l'ONU, quel rôle pour l'Europe?».

Samedi et dimanche prochains, la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (EU-

COCO) tiendra sa 42e session à Vitry-sur-Seine, après celles qui se sont tenues en Espagne et en Italie.

Cette session regroupera, selon ses organisateurs, plusieurs centaines de solidaires de toute l'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi qu'une délégation importante du gouvernement de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et du Front Polisario.

Les deux journées seront consacrées à la construction de l'Etat sahraoui en exil, aux ressources naturelles du Sahara occidental et aux droits de l'homme.

La position française avec le président Emmanuel Macron sera également examinée.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuple coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique est occupé par le Maroc depuis le 31 octobre 1975, malgré les résolutions des Nations unies qui appellent à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

## ATTENTAT DE MOGADISCIO :

# L'UE réaffirme son engagement envers la Somalie et sa population

La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a réaffirmé l'engagement de l'Union européenne (UE) vis-à-vis de la Somalie et de sa population, endeuillée par l'attentat meurtrier qui a visé samedi Mogadiscio et qui a fait au moins 276 morts.

«En cette période difficile de l'histoire de la Somalie, l'Union européenne «réaffirme son engagement à long terme vis-à-vis du pays et de sa population», a-t-elle affirmé dans une déclaration, en présentant les sincères condoléances aux familles des victimes et souhaitant prompt rétablissement aux blessés.

Mme Mogherini a souligné l'impératif que le gouvernement somalien «reste uni pour combattre le terrorisme et renforcer la sécurité», insistant que «les réalisations des années dernières, soutenues par la communauté internationale, doivent continuer». Au moins 276 personnes ont été tuées et 300 blessées dans l'attentat au camion piégé



mené samedi dans le centre de Mogadiscio, selon un dernier bilan du gouvernement somalien. Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier de l'histoire de la Somalie, depuis celui qui avait ciblé en octobre 2011 un complexe ministériel à Mogadiscio, faisant 82 morts et 120 blessés.

## EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE MOGADISCIO

# La Tour Eiffel éteinte hier soir

La Tour Eiffel était éteinte hier soir en hommage aux victimes de l'attentat au camion piégé de Mogadiscio en Somalie, qui a causé la mort d'au moins 276 personnes samedi, a annoncé la maire de Paris Anne Hidalgo sur Twitter.

«Nous éteignons ce soir La Tour Eiffel à minuit en hommage aux victimes de l'atten-

tat survenu à Mogadiscio», a écrit la maire de Paris. Au moins 276 personnes ont été tuées et 300 autres personnes blessées dans l'attentat au camion piégé perpétré samedi dans le centre de Mogadiscio, le plus meurtrier de l'histoire de la Somalie.

L'attentat est survenu en milieu d'après-midi samedi au carrefour PK5, situé dans le

district de Hodan, un quartier commercial très animé de la capitale avec ses magasins et ses hôtels.

Plusieurs pays et organisations internationales, ont condamné l'attentat et manifesté leur solidarité avec le peuple et le gouvernement de la Somalie dans leur quête de paix et de stabilité.

## CENTRAFRIQUE :

# La présidence projette une mission à Kémbé pour faire le point sur le récent carnage

Une mission gouvernementale d'urgence sera envoyée par le président centrafricain Faustin Archange Touadéra à Kémbé (sud-est de la République centrafricaine) pour enquêter sur le massacre qui y a été commis et assurer la sécurité de la population, a affirmé dimanche la présidence.

Cette mission est appelée à «faire la lumière sur cet événement car le grand banditisme s'est mêlée aux événements qui surviennent en République centrafricaine et cela se mesure à travers le pillage des ressources naturelles, les exactions et le chaos entretenus par les groupes armés dans le seul but de s'enrichir sur le dos du peuple centrafricain», a

déclaré le conseiller en communication et porte-parole de la présidence, Albert Yakoké Mokpème.

M. Mokpème a promis par ailleurs un procès conséquent aux auteurs des désolations qui sont commises presque tous les jours çà et là dans le pays.

Des groupes d'autodéfense ont attaqué mardi dernier des musulmans qui priaient dans une mosquée, dans une bourgade dépendant directement de la ville centrafricaine de Kémbé.

Certaines sources indiquent 20 morts, d'autres 25. Lorsque la ville centrafricaine de Bocaranga (extrême

nord-ouest) avait été attaquée puis occupée par les rebelles du 3R (retour, réconciliation et réparation) d'Abass Sidiki, en alliance avec ceux du Mouvement patriotique centrafricain (MPC) de Mohamed Bahar, le gouvernement y a dépêché une mission conjointe composée de trois de ses membres (défense, sécurité publique et action humanitaire) ainsi que le chef des forces onusiennes de la MINUSCA.

Une semaine seulement après cette mission, les rebelles ont été chassés de la ville grâce aux gros moyens déployés par la MINUSCA : hélicoptère, chars et militaires.

## CRISE DE LA CATALOGNE : L'incertitude politique persiste en Espagne

La crise de la Catalogne ne cesse, depuis le référendum d'indépendance illégal du premier octobre, de générer une confusion et une incertitude, qui font que l'Espagne vit en ce moment, une situation politique exceptionnelle qui oppose un gouvernement central décidé à utiliser tous les moyens légaux pour mettre un terme à cette situation et un gouvernement catalan, pris entre la volonté de faire aboutir son projet indépendantiste sous la pression de l'aile dure des séparatistes catalans et le manque d'un soutien international.

Le président de la généralité sommé par Madrid de répondre à la question si «oui ou non», il a déclaré l'indépendance, une fois de plus, a demandé dans une lettre adressée ce lundi, au gouvernement central, un délai de deux mois pour ouvrir les portes au dialogue et à une médiation internationale.

Pour Madrid, qui lui a donné, comme prévue dans la mise en demeure, jusqu'à jeudi, pour rectifier sa position avant de passer à la seconde phase de l'application de l'article 155 de la constitution, la réponse est encore une fois, «pas claire» et «non valide».

Le premier ministre Mariano Rajoy, dans sa réponse a mis garde lundi



Carles Puigdemont en faisant référence à l'article 155 de la constitution qui mettra sous tutelle la région catalane.

Puigdemont sera le «seul responsable de la mise en œuvre de la Constitution», a-t-il souligné tout en regrettant profondément que le président catalan n'ait pas répondu à l'exigence de Madrid qui est préalable à la procédure établie par cet article du texte constitutionnel. Rafael Catala, le ministre espagnol de la justice a également considéré que la réponse du président catalan «manque de clarté et donc pas valide».

«Nous attendons la réponse jusqu'à jeudi, et d'ici là nous prendrons les décisions qui s'imposent», a-t-il souligné.

**La réponse de Puigdemont divise les partis politiques espagnols**

Le porte-parole de l'écultif du parti socialiste espagnol (PSOE), Íscar Puente, a qualifié la réponse du prési-

dent de la généralité comme «inacceptable», en soulignant qu'il sera le «seul responsable» si l'article 155 de la Constitution sera appliqué.

Les délais et les mesures seront fixés en commun accord entre le PSOE et le PP, a-t-il dit avant d'expliquer que le 155 «entraîne pas la suspension de l'autonomie, mais le remplacement des organes directeurs de la région autonome».

De son côté, le leader de la formation orange, Albert Rivera fidèle à sa position, a souligné que «les juristes de son parti confirment que l'article 155 peut être appliqué pour appeler à de nouvelles élections régionales en Catalogne» alors que le leader du parti populaire (PP) en Catalogne, Xavier Albiol estime que Puigdemont est «inconscient et à l'intention de tout faire sauter».

Pour sa part, le porte-parole du parti compromis au Congrès, Joan Baldoví, a demandé lundi aux acteurs impliqués dans le conflit

catalan de ne «pas prendre de décisions irréversibles» y compris l'application de l'article 155 de la Constitution, qui pourrait «produire plus de dégâts et non d'aider à résoudre le problème».

Se voulant plus conciliante, la maire de Barcelone, Ada Colau a appelé les différents responsables de «cesser d'être prisonniers de leurs engagements ou pressions» estimant que «maintenant plus que jamais, nous avons besoin d'un véritable dialogue qui reconnait l'autre et le respecte pour mettre fin à l'incertitude qui est mauvaise pour tout le monde».

Devant la menace d'une probable déclaration d'indépendance qui reste toujours d'actualité, l'incertitude politique poursuit son chemin en Espagne, sous une pression énorme qui pèse sur les épaules du président catalan à qui le gouvernement central a donné, d'un côté, un délai jusqu'à jeudi prochain pour clarifier si oui ou non il a déclaré l'indépendance de la Catalogne, et d'autre part, des pressions de l'aile dure du mouvement séparatiste qui émanent, entres autres, de l'association nationale catalane, le parti de la gauche républicaine catalane qui semblent décidés selon les déclarations de certains de leurs responsables, «à mener jusqu'à la fin», leur projet indépendantiste en dépit des risques que peut générer l'application de l'article 155 de la constitution qui mettra la Catalogne sous tutelle.

## POLITIQUE MONDIALE : Lavrov met en garde contre la «perte de confiance mutuelle» dans le monde

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov a mis en garde, hier à Sochi, contre la «perte de confiance mutuelle dans le monde» laquelle pourrait conduire «au chaos si la spirale de confrontation n'est pas surmontée».

«La perte de confiance mutuelle, que nous aurons du mal à rétablir, suscite de vives préoccupations».

Malheureusement, ces tendances négatives se sont encore aggravées suite à la décision des Etats-Unis de sortir, de fait, du Plan d'action conjoint sur le programme nucléaire iranien et aux menaces de Washington de résoudre par la force le problème de la péninsule coréenne, a-t-il déploré lors du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants de Sochi.

«Les relations internationales se trouvent à la croisée des chemins».

Soit le monde sombrera dans le chaos et l'instabilité, soit la spirale de confrontation sera surmontée et le monde se mettra d'accord sur la coopération, dans un esprit du respect mutuel, en s'appuyant sur le principe de sécurité égale et indivisible au nom du bien-être et de la prospérité de l'humanité tout entière», a relevé M. Lavrov, ajoutant que la Russie se prononçait, sans aucun doute, pour la deuxième voie.

Evoquant le problème nord-coréen en marge du Festival mondial de la jeunesse et des étudiants à Sochi, Sergueï Lavrov a critiqué le comportement de Pyongyang au sujet de son programme nucléaire.

«Je n'approuve pas Pyongyang. Pyongyang se comporte agressivement, en violant désobéamment les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il déclaré.

Les tensions ne cessent de monter autour de la péninsule coréenne ces derniers mois, durant lesquels Pyongyang a réalisé plusieurs tests de missiles et procédé à l'essai d'une bombe à hydrogène.

Une escalade verbale dangereuse avait eu lieu par la suite, entre le président américain et son homologue nord coréen.

## CISJORDANIE OCCUPÉE : L'occupant israélien approuve la construction de logements à El Khalil

L'occupant israélien a approuvé hier la construction de logements de colonisation dans la ville d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, une première depuis 2002, a dénoncé l'organisation anti-colonisation La Paix maintenant.

Selon la même source, 31 logements doivent être construits dans le centre de la Ville. Quelque 800 juifs vivent à El Khalil parmi 200.000 Palestiniens, selon l'ONG qui s'alarme de la portée de cette décision, compte tenu de la situation d'El Khalil.

Selon elle, la population des colons dans cette ville devrait augmenter de 20% grâce aux permis autorisés lundi.

La colonisation israélienne est l'un des principaux points qui empêchent la reprise du processus de paix israélo-palestinien actuellement à l'arrêt en raison de l'obstination d'Israël à poursuivre ses activités de colonisation jugée illégale par la communauté internationale.

APS

## FRANCE

### Dans sa première sortie médiatique, Macron ne semble guère convaincre les Français

Le président français Emmanuel Macron ne semble guère convaincre ses compatriotes des différents chantiers qu'il a lancés depuis son élection, en mai dernier, qui estiment que sa politique est très favorable aux riches.

Dans sa première interview télévisée dimanche soir, depuis son investiture, suivie par environ 10 millions de Français selon les chiffres de Médiamétrie publiés hier, le jeune président français, dont le surnom de «Président des riches» lui semble collé pour le quinquennat, n'a pas pu atténuer les critiques ni mettre en déséquilibre ses opposants, même s'il a tenté de faire de la pédagogie.

Il a affirmé, au contraire, qu'il allait continuer «avec le même rythme et la même détermination» son programme de «transformation radicale» de la France, soutenant qu'il fait ce qu'il dit.

La France connaît depuis l'été dernier un relatif soulagement sur le plan du chômage qui a baissé, sur lequel le président Macron, qui refuse une présidence «bavarde», a promis plus de résultats positifs «dans un an et demi ou deux ans», en plus d'un taux de croissance (1,8 %) faisant sortir ainsi l'économie française de sa morosité.

Il s'est défendu, au cours de l'interview, d'avoir un programme plus à droite, affirmant que lui et son gouvernement s'occupent de «la France où les choses vont mal».

Mais avec cette prestation, dans laquelle il s'est adressé aux Français, le fondateur de «la République en



marche» n'est pas parvenu à faire marcher tous ses compatriotes avec lui.

En effet, un sondage Harris Interactive pour RMC et Atlantico, publié lundi, a indiqué que plus de six Français sur dix (61 %) disent ne pas avoir été convaincus par le président Macron, dont 24 % des sondés se disent «pas du tout convaincus» et 37 % «plutôt pas convaincus».

Autre grief retenu contre lui est le fait qu'il soit un président «seul aux commandes», malgré la nature du régime semi-présidentiel de la France.

Cependant, il s'en est défendu en précisant le Premier ministre Edouard Philippe prenait «les décisions quotidiennes» mais «à la fin des fins, les décisions stratégiques sont prises par le président de la République», a-t-il dit. Cette autosatisfaction a ajouté de

l'eau au moulin de ses opposants, notamment du camp très à gauche, qui voit en lui «un président en bulle».

«J'ai vu hier soir un président bulle, un président qui vit avec les siens et qui ne comprend visiblement pas ce que sont les Français et qui ne les connaît pas», a déclaré lundi Olivier Faure, président du groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée française.

Pour sa part, le chef de file des sénateurs des Républicains (LR, droite), Bruno Retailleau, a estimé que son «exercice d'autosatisfaction est bien loin des préoccupations quotidiennes des Français», alors que le mouvement de Jean-Luc Mélenchon, La France insoumise (LFI, gauche) a considéré qu'il est bien le président des riches et du mépris pour ceux qui luttent.

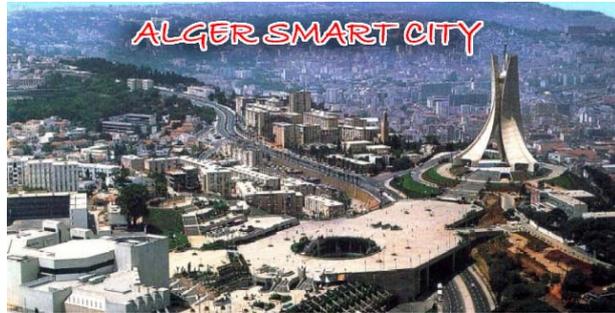
De son côté, la presse paraissant lundi a, de façon générale, considéré que le président français a montré qu'il maintenait «le cap» en restant «droit dans ses bottes sans pour autant convaincre tout le monde».

Le Figaro a estimé que son exercice à vouloir prouver qu'il n'oublie pas dans sa politique les catégories populaires n'a «certainement pas convaincu tout le monde», notant que «les Français sont fixés : Emmanuel Macron ne lâchera rien».

Pour Libération le «remède macro-nien» serait «la réussite individuelle, non la redistribution», alors que l'Opinion a considéré cette interview de «rattrapage du temps perdu en explications».

## ALGER SMART CITY : Près d'une centaine d'entreprises ont proposé des solutions innovantes

Près d'une centaine d'entreprises privées et publiques, ainsi que des laboratoires de recherche et de développement ont répondu à l'appel de collaboration dans le cadre du projet Alger Ville Intelligente en proposant des solutions innovantes, a indiqué hier à Alger la responsable du projet, Fatima Slimani.



Le projet d'Alger smart city consiste à l'introduction de la technologie et la numérisation dans la gestion de la ville par le biais de solutions innovantes concernant des projets stratégiques à savoir la régulation des transports, l'optimisation de l'énergie, la réglementation de l'eau, la sécurité, la prévention des maladies, l'urbanisme, la pénétration améliorée du haut débit, la gestion des déchets etc., a expliqué la responsable.

Lancé en juillet dernier, cet appel à la collaboration pour une ville intelligente a attiré beaucoup de participants même étrangers qui ont proposé des solutions innovantes dont près d'une centaine ont été choisis afin que leurs propositions soient "analysées" par des experts, a indiqué à l'APS Mme. Slimani. Il a été demandé aux participants de décrire la solution proposée.

Il pourrait s'agir d'une solution logicielle ou matérielle, d'un service de conseil, d'un service de gestion ou d'un service professionnel ou d'un autre type

de solutions, a précisé la responsable ajoutant que les participants doivent aussi décrire les composants clés de la solution: architecture, conception, mise en œuvre, modèles de déploiement, etc..

Elle a tenu à préciser que cet appel à propositions et solutions est informatif à ce stade. "Il servira de base pour lancer des discussions directes entre la wilaya et les fournisseurs de solutions", selon la responsable.

"Cet appel n'est pas contraignant et il n'y a pas de garantie d'achat de solutions", a-t-elle relevé.

S'agissant de la participation des startups dans la conception de la ville intelligente, Mme. Slimani a affirmé que l'intégration de ces startups développées par de jeunes talents sera "hautement prioritaire dans ce projet".

Pour la réalisation des projets liés à la ville intelligente, elle a indiqué qu'ils seront réalisés au fur et à mesure. "Chaque fois qu'un projet est fini, il sera mis sur pied", a ajouté Mme. Slimani.

## ORAN Workshop sur la recherche scientifique le 13 novembre



Un workshop sur l'importance de la recherche scientifique dans le domaine de la physique se tiendra les 13 et 14 novembre prochains à Oran, a-t-on appris dimanche des responsables de l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB).

La rencontre a pour objectif de faire connaître nombre de projets scientifiques utiles pour le secteur économique, réalisés au niveau du Laboratoire d'analyse et d'application des rayonnements (LAAR), a précisé à l'APS le chargé de communication de l'USTO-MB, Maamar Boudiaf.

Le workshop verra la participation de l'ensemble des équipes thématiques et des jeunes doctorants activant dans ce Laboratoire relevant du Département de génie physique de

l'Université, a-t-il indiqué. Créé en 2000, ce laboratoire pluridisciplinaire réunit des chercheurs de différentes spécialités, dont la physique, les mathématiques, l'informatique et l'électronique.

Ses thèmes de recherche portent notamment sur l'étude physique des rayonnements et leurs applications en biomédical, en télédétection, en imagerie et en industrie, a souligné le chargé de communication de l'USTO-MB.

Cet établissement compte également un parcours de niveau Master dédié à la physique médicale, fruit d'une collaboration avec le service de radiothérapie du CHUO d'Oran et le Centre anti-cancer "Emir Abdelkader" d'Oran, rappelle-t-on.

APS

## CHINE : Fraunhofer va créer un centre de fabrication intelligente à Shanghai



Le premier centre de fabrication intelligente Fraunhofer de Chine verra le jour à Shanghai, stipulait un accord signé samedi.

L'Université Jiao-tong de Shanghai, l'Administration de développement de la zone de Lingang (Shanghai) ainsi que l'Institut Fraunhofer pour les techniques de production et l'automatisation (IPA) d'Allemagne ont signé l'accord ad hoc.

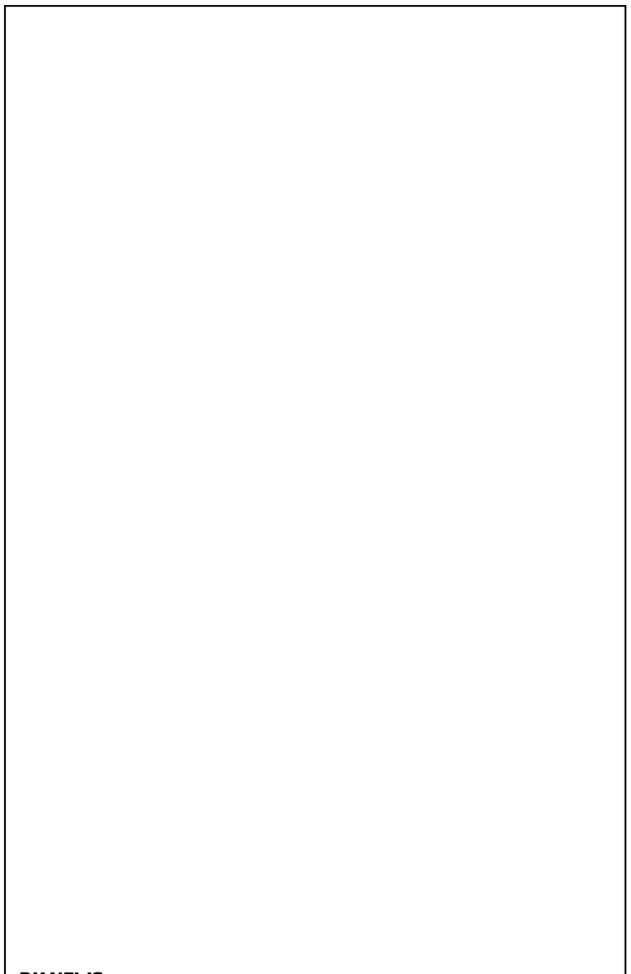
Selon Thomas Bauernhansl, chef d'IPA, les autorités de la zone de Lingang (Shanghai) ont apporté un soutien substantiel au centre, qui ambitionne de s'imposer comme un centre de pointe

au niveau mondial dans le domaine de l'industrie 4.0. Une fois opérationnel, le centre aidera les sociétés chinoises et allemandes à relever différents défis technologiques dans le domaine de la fabrication intelligente, contribuera à former des talents dans ce secteur et fournira des opportunités d'échanges aux étudiants chinois et allemands.

Fraunhofer est la plus grande organisation de recherche en sciences appliquées d'Europe.

Son institut IPA développe et optimise des solutions pour un vaste éventail de tâches dans le domaine des sciences et de l'ingénierie.

### Publicité



## LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI L'A AFFIRMÉ : «Les lauréats du Prix Katara, une valeur ajoutée au paysage culturel algérien et arabe »

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé dimanche que la distinction des trois écrivains algériens par le prix Katara du roman arabe constituait une «valeur ajoutée au paysage culturel algérien et arabe», a indiqué un communiqué du ministère.

M. Mihoubi a qualifié cette distinction de «remarquable», estimant que la consécration de ces trois écrivains était attendue, du fait qu'ils ont réussi à se distinguer sur la scène littéraire arabe.

Le ministre a appelé les institutions culturelles et les maisons d'édition à apporter leurs soutiens à ces lauréats.

L'académicien et poète Bachir Dhifallah et les romanciers Abdelwahab Aissauoui et Saïd Khatibi avaient remporté jeudi à Doha (Qatar) le prix Katara du roman arabe lors d'une cérémonie dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du prix Katara.



## 9<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE Soirée européenne avec la République tchèque, la France et l'Italie

Un trio tchèque et deux orchestres de chambre, français et italien, ont animé dimanche soir à Alger, le 9<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique, avec des programmes qui ont mis à l'honneur de grandes œuvres des répertoires de la musique classique universelle et populaire, devant un public nombreux.

Une soirée aux couleurs européennes a marqué le festival, ouvert samedi dernier à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, conduite par trois ensembles qui se sont succédé deux heures durant avec au programme de chacun, des pièces de plusieurs compositeurs célèbres du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Présent pour la première fois à Alger, le «Trio Barcarolle», représentant la République tchèque, a rendu un programme mêlant des pièces traditionnelles et de musique classique universelle, interprétées par les voix présentes et étoffées de deux cantatrices, la chanteuse lyrique Sylva Cmugrova et la soprane Eliska

Prazakova, accompagnés au piano par Sanislav Gallin.

La prestation du trio, longtemps applaudie par le public, a notamment été marquée par les envolées vocales dotées d'une large tessiture des cantatrices et la grande maîtrise du pianiste qui ont interprété une sélection, rendue en cinq mouvements, des «Duos de Moravie» du célèbre compositeur tchèque Antonín Dvořák et des extraits d'œuvres célèbres des compositeurs, Franz Liszt, Jacques Offenbach, Gioacchino Rossini, Georges Bizet et Léo Delibes.

Tirant son nom d'une œuvre de Wolfgang Amadeus Mozart, l'Ensemble français de cordes «Koechel 440», dirigé par François Maugrenier et sa dizaine de musiciens d'une moyenne d'âge de 20 ans, a rendu d'abord, en trois mouvements «Suite Holberg» de Edvard Grieg, puis en cinq mouvements, «Sérénade pour cordes en Mi majeur» d'Antonin Dvořák, préférant ainsi embarquer l'assistance dans la douceur et la légèreté musi-

cale du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Vêtu d'une chemise ornée de broderies traditionnelles de l'Ouest algérien, François Maugrenier, qui par ailleurs, est directeur de l'Institut français de Tlemcen «depuis dix mois», a déclaré «adorer la musique algérienne» et qu'il avait à ce titre, «déjà collaboré avec le maestro algérien, Khalil Baba Ahmed», à la tête de l'Ensemble de musique arabo-andalouse de Tlemcen.

L'Italie, invité d'honneur du festival, présente avec «Arco Magico Chamber Orchestra», une formation de cordes d'une vingtaine de musiciens dirigée par Antonio Puccio, a rendu un programme de musique baroque scindé en deux parties.

Accompagnant la mezzo-soprano à la voix puissante et limpide Gaïa Petrone, l'Ensemble italien a opté pour trois œuvres d'Antonio Vivaldi dont «Cessate, omai cessate», une cantate pour contralto et cordes, rendue en quatre mouvements, au grand bonheur du public, rappelé quelques fois à l'ordre

par un geste amical du maestro, pour faire cesser des tentatives d'applaudissements inappropriés, car entre les mouvements composant les pièces de musiques.

A l'issue de chaque prestation, des trophées honorifiques ont été remis aux trois formations par le commissaire du festival Abdelkader Bouazzara ou le directeur de l'Opéra d'Alger, Noueddine Saoudi, accompagnés de représentants diplomatiques des trois pays à l'affiche.

Outre l'Algérie, treize pays dont la Afrique du Sud, la Syrie, la Russie, l'Espagne, le Japon et le Mexique, participent à ce festival, organisé sous l'égide du ministère de la Culture, en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) et l'Opéra d'Alger.

Le 9<sup>e</sup> festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 18 octobre à l'Opéra d'Alger, avec au programme de la soirée du lundi, «CSO Cello Quartet» de Turquie, «Grazzer Salon Orchester» d'Autriche et l'Orchestre symphonique tunisien.

## BANDE DESSINÉE : Premier salon «Tizi en bulle» du 18 au 22 octobre

La wilaya de Tizi-Ouzou abritera du 18 au 22 octobre courant un premier Salon de la bande dessinée «Tizi en bulle», a-t-on appris hier de la direction locale de la Culture.

Cette manifestation, organisée par la direction de la Culture avec la participation des éditions Z-Link et les établissements culturels de la wilaya, en hommage au dessinateur Saïd Zanoun, se tiendra sur deux sites, la bibliothèque principale de lecture publique et la maison de la Culture Mouloud Mammeri, a-t-on précisé de même source.

Dédié aux professionnels et amateurs du génie Art, ce salon qui sera animé par une vingtaine d'auteurs des wilayas de Biskra, Médéa, Annaba, Bejaïa, Chlef, Tizi-Ouzou, Khenchela, Alger et de Jijel, vise la promotion de la culture de la BD, à travers notamment des expositions, colloques et concours, la valorisation de la bande dessinée en tant que support éducatif pour le jeune public et la création de passerelles entre les participants et le public, a-t-on ajouté.

Une exposition de planches de BD et de figurines Manga, des conférences sur la Bd et le Cosplay en Algérie, des ateliers (BD, mangas, expression corporelle), pour enfants et adultes, des projections de films d'animation et une journée rencontre entre Cosplayers, sont au programme de cette première édition, a-t-on appris de la direction de la Culture.

## L'enfant Mohamed Iliès Lagroum de Tissemsilt prendra part au Festival mondial de lecture à Dubai

L'enfant Mohamed Iliès Lagroum (12 ans) de la ville de Tissemsilt prendra part fin octobre courant au Festival mondial de lecture «Défi», qui sera abrité par Dubai (Emirats arabes unis), a-t-on appris dimanche de la direction de l'éducation.

Elève entière année moyen au CEM «chahid M'hamed Bougar» au chef-lieu de wilaya, Mohamed a décroché la première place au niveau de wilaya, et la troisième au niveau national du concours «Défi de lecture» initié par le ministère de l'Éducation nationale, lui permettant de représenter l'Algérie à ce festival mondial.

La direction de l'Éducation a indiqué que Mohamed Iliès Lagroum jouit de grandes compétences en matière de lecture de livres.

L'enfant prodige a déclaré à l'APS que le résultat obtenu au concours national «Défi de lecture» en mai dernier est le fruit d'un accompagnement permanent de ses parents et de l'encadrement éducatif du CEM où il suit ses études.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, avait honoré Mohamed Iliès Lagroum lors d'une cérémonie organisée au palais de la culture «Moufidi Zakaria» d'Alger en l'honneur des lauréats du concours national «Défi de lecture» qualificatif au festival de Dubai.

## LITTÉRATURE

### Le Grand Prix Assia Djebar installe son jury

Le Grand Prix Assia Djebar a installé dimanche son jury constitué de sept membres tous issus du monde universitaire et de la culture, annonce un communiqué de l'Entreprise nationale de la communication, de l'édition et de la publicité (Anep).

Outre Naget Khadda, sa présidente, le jury regroupe, à titre de membre, Amina Bekkat, Abdelmadjid Merdaci, Hamid Bouhbib, Brahim Sahraoui, Abdelkader Bouzida et Achour Fenni. Le Grand Prix Assia Djebar, du nom de la célèbre femme de lettres algérienne disparue en 2015, est coorganisé par l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) et l'Anep.

Il récompense, depuis son institution en 2015, la meilleure œuvre en français, arabe et tamazight de l'année.



## CONSTANTINE : Ouverture d'un conservatoire communal des arts et de la musique à El Khroub

Un conservatoire communal des arts et de la musique vient d'être ouvert dans la commune d'El Khroub (wilaya de Constantine), a indiqué hier à l'APS la directrice de l'office des sports, de la culture, des loisirs et du tourisme (OSCUULT).

Cette structure, située au sein du centre culturel Mohamed El Yazid proposera des ateliers destinés à l'apprentissage du violon, du piano et de la guitare ainsi que les fondamentaux du quatrième art et à l'écriture de scénarios, a précisé Mme.

Soraya Sbiri, indiquant que les adhérents pourront bénéficier de cours théoriques et pratiques trois fois par semaine, et seront

encadrés par des spécialistes.

Cette même source a souligné que l'ouverture de cet institut, premier du genre dans cette ville, permettra essentiellement de développer les capacités des amateurs et de les former dans le domaine de l'art, ajoutant que des manifestations cycliques, animées par des étudiants, seront prochainement organisées.

Après avoir parlé du «rôle important» de l'art dans le développement de la pensée en sus de mettre à l'abri l'adhérent contre les fléaux sociaux, tout en lui donnant l'occasion de consacrer son temps libre à quelque chose d'utile, Mme Zebiri a ajouté que l'apprentissage au sein de ce

conservatoire municipal se fera en premier lieu en tronc commun afin d'identifier les penchants et les orientations du stagiaire.

Elle a également affirmé que le calendrier des cours tiendra compte des horaires des stagiaires scolarisés, soulignant que les cours débiteront prochainement dès qu'un groupe d'au moins 10 stagiaires sera constitué, d'autant que les inscriptions se poursuivent.

Cette nouvelle structure vient s'ajouter au conservatoire Abdelmoumène Bentouhal, situé au centre-ville de Constantine, lequel a vu défiler beaucoup d'artistes qui se sont illustrés sur la scène artistique locale.

# Programme de la soirée

**TF1 19:55**  
**Les profs**  
 Réalisateur : Pierre-François Martin-Laval  
 Avec : Christian Clavier , Isabelle Nanty  
 Date de sortie : 17 avril 2013



Alors que la France connaît un nouveau record d'élèves admis au baccalauréat, le lycée Jules Ferry obtient l'indigne distinction de pire école du pays. La direction de l'établissement décide alors de tenter une nouvelle approche : embaucher les plus mauvais professeurs pour les plus mauvais élèves de France. Cutiro, Gladys, Polochon font partie des nouvelles recrues. Les professeurs, très fantaisistes, sont peu appréciés des parents d'élèves.

**france 2 19:55**  
**Tout le monde joue**  
 DIVERTISSEMENT - 3 ÉPISODES



Six célébrités sont testées par les deux animateurs sur des questions de mémoire. Elles poussent ainsi leurs facultés de mémorisation à leur maximum, à travers des exercices ludiques utilisant aussi bien les images, la musique que le positionnement dans l'espace. Nagui et Michel Cymes livrent également des moyens mnémotechniques et des astuces pour mieux retenir les informations, pour stimuler son cerveau et pour éviter ce qui peut le perturber, ainsi que des explications sur le fonctionnement de la mémoire. Le public et les téléspectateurs, via une application spécifique accessible sur Smartphones et tablettes, peuvent également s'amuser à s'évaluer en répondant aux questions en même temps que les invités.

**france 3 19:55**  
**Capitaine Marleau**  
 Réalisateur : Josée Dayan  
 Avec : Corinne Masiero , Victoria Abril



A peine arrivée en Alsace, la capitaine Marleau apprend que Manuela, une jeune Espagnole, a mis fin à ses jours en sautant du quatrième étage d'un hôtel. La victime avait séjourné quelque temps dans une abbaye bénédictine de la région. Elle semblait liée à mère Louise, une abbesse charismatique. Très vite, Marleau conclut que ce n'est pas un suicide mais un crime. Elle bénéficie de l'aide du père Vincent, un jeune prêtre séduisant.

**CANAL+ 20:00**  
**Mal de pierres**  
 Réalisateur : Nicole Garcia  
 Avec : Marion Cotillard , Louis Garrel  
 Date de sortie : 19 octobre 2016



En Provence, dans les années 1950, Gabrielle est une jeune fille qui rêve de passion et d'amour. Sa mère voit d'un mauvais oeil cette ardeur adolescente. Elle décide de la marier à José, un ouvrier agricole espagnol. Pour échapper à l'intermède, Gabrielle accepte, mais refuse que José la touche. Souffrant de calculs, elle est envoyée en cure. Là, elle rencontre André, un soldat revenu malade d'Indochine.

**6 20:00**  
**Le meilleur pâtissier**  
 LA MERINGUE  
 Saison 6 - Autre



Pour cette sixième saison, les jurés Cyril Lignac et Mercotte accueillent une nouvelle présentatrice, Julia Vignali, ainsi que 12 candidats amateurs. Ceux-ci commencent par revisiter la tarte au citron meringuée. Puis, ils sont chargés de reproduire à la perfection un chajá pay-sandú, le dessert uruguayen composé d'une génoise, d'une meringue française, d'une confiture de lait et de pêches au sirop. Enfin, le meilleur ouvrier de France glacier 2000 Gérard Taurin leur demande de proposer un entremets sur le thème du Grand Nord. Le pâtissier amateur le moins convaincant va quitter le concours.

## Jeux

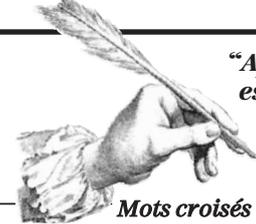
### Samourai-Sudoku n°1696

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		4						
	2	5	9					
1	9	8	3					
6	1	3						
9	2	8	4	1	6			
	8	2	4					
6	3	1	5					
	1	9	6					
		6						

			9	7				
		6						
		5	2					



"Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple."

\* Georges Jacques Danton

### Mots croisés n°1697

- Verticalement :**
1. Indépendance
  2. Logement des militaires - Aluminium
  3. Rassasié - Routine
  4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
  5. Ch. - l. de c. de la Yonne
  6. Personnage comique créé par Molière
  7. Coutumes - Américium -
- Horizontalement :**
1. Commune des Yvelines
  2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
  3. Diversifiés - Conclut
  4. Article espagnol - Ammophile
  5. Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
  6. Moscovites - 1/2 seconde
  7. Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
  8. Liasion chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
  9. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
  10. Europium - Agées - Interjection
  11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
  12. Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12





## CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE HANDBALL : 13 équipes en course pour le titre

Le championnat d'Algérie militaire inter-écoles de handball a débuté hier à l'Ecole nationale de santé militaire d'Ain Naâdja (ENSM) avec la participation de 13 équipes.

En match d'ouverture, l'ENSM s'est largement imposée devant l'Ecole d'application d'arme blindée de Batna, sur le score (24-07).

Les 13 équipes prenant part à la compétition qui s'étalera jusqu'à demain, ont été réparties en quatre groupes.

Le premier de chaque poule se qualifiera aux demi-finales.

Avant le début du tournoi, le directeur de l'Ecole nationale de santé militaire d'Ain Naâdja, le général Abderezak Bousloub, a appelé les équipes participantes à respecter les règles du fair-play, soulignant que ce tournoi était une occasion pour les membres de l'Armée nationale populaire de montrer leurs relations fraternelles et de solidarité.

La dernière édition de la compétition a été remportée par l'équipe de l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur, Rouiba (ENPEI).

### Les équipes participantes :

- 1). Ecole nationale de santé militaire, Aïn Naâdja.
- 2). Académie militaire inter-armes, Cherchell.
- 3). Ecole militaire polytechnique, Bordj El Bahri.
- 4). Ecole supérieure navale, Tamentfoust.
- 5). Ecole technique d'intendance, Blida.
- 6). Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur, Rouiba.
- 7). Ecole supérieure de défense aérienne du territoire, Réghaïa.
- 8). Ecole supérieure des transmissions, Koléa.
- 9). Ecole d'application des troupes spéciales, Biskra.
- 10). Ecole supérieure d'administration militaire, Oran.
- 11). Ecole des sous-officiers de l'intendance, Guelma.
- 12). Ecole d'application d'arme blindée, Batna.
- 13). Ecole d'application de la défense contre avions, Laghouat.

## VOILE / JEUX MÉDITERRANÉENS DE 2018 - SÉRIE LASER STANDARD : 7 véliplanchistes en stage à Alger-Plage

Sept (7) véliplanchistes algériens de la série "Laser Standard" seront en stage bloqué du 17 au 22 octobre à l'Ecole de voile d'Alger-Plage, pour poursuivre la préparation des Jeux Méditerranéens de 2018 à Tarragone (Espagne), a annoncé dimanche soir la Fédération algérienne de voile (FAV).

Il s'agit de Wassim Ziani, Mohamed Benouali, Abdelfateh Farès, Salim Seddoud, Oussama Benserai, Abdelkhalek Boussouar et Mohamed Kebaïli.

La FAV a annoncé par ailleurs avoir organisé d'autres stages de préparation, notamment, au profit de l'équipe nationale seniors de la série RSX, qui sera également en stage bloqué à Alger-Plage, du 17 au 22 octobre, avec six athlètes.

## RUGBY - COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (NIVEAU C) : «Nous viserons la victoire en Zambie»

L'entraîneur de la sélection algérienne de rugby, Boumedienne Allam, a indiqué hier à Alger, que les «Verts» visaient la victoire face à la Zambie, le 4 novembre prochain à Mufulira (Zambie), pour le compte de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations-2017 (niveau C).

«Notre objectif est clairement la victoire en Zambie, on va faire une mission commando car ce sera chez eux et devant leur public.

Ils vont tout faire pour nous vaincre, c'est pour cela qu'on doit bien préparer cette rencontre même si la mission n'est pas aussi facile», a déclaré le coach national lors d'une conférence de presse organisée par la Fédération algérienne de rugby (FAR).

«On n'a pas beaucoup d'informations sur notre adversaire mais on connaît les valeurs de cette discipline dans le sud du continent africain.

Ils sont des techniciens du rugby. Avec notre potentiel et notre niveau, on pourra s'imposer mais nous irons lâbas tout en restant prudents car tout est possible dans le sport», a fait savoir Allam qui veut éviter de mauvaises surprises.

Les préparatifs pour ce rendez-vous africain ont été entamés lors du mois d'avril avec un premier stage, suivi par un second en juillet.

«Pour préparer cet événement de la meilleure des manières, nous avons organisé deux stages aux mois d'avril et de juillet, de quatre jours chacun.

Lors du premier stage, il y avait 45 joueurs contre 30 au second où nous n'avons pris que les meilleurs», a précisé le sélectionneur national avant d'enchaîner: «La majorité de nos joueurs évoluent en France, les autres sont de



Roumanie, Pologne, Angleterre, Espagne et Nouvelle-Zélande.

Certains sont encore jeunes pour intégrer le groupe mais ce sont des réservistes pour le futur».

Selon la même source, en cas de victoire (la confrontation aura lieu en aller-retour), l'Algérie accèdera au niveau B qui compte six nations.

Le niveau C, qui devait comporter quatre nations, n'en compte finalement que deux, à savoir l'Algérie et la Zambie, après le retrait du Cameroun et du Nigeria.

«Au début, on était quatre nations et nous allions jouer un mini-championnat mais le Cameroun s'est retiré pour

des problèmes financiers et administratifs. De même pour le Nigeria», a conclu Allam.

### Liste des joueurs convoqués:

Kalouchi Khaled, Belguidoum Mohamed, Belhaouari Bekada, Abdelkader Sebastien, Guerraoui Ali, Saoui Yassine, Benamor Nasser, Haouari Vincent, Bouhraoua Lou, Bouhraoua Boris, Bensala John, Aïb Jilali, Doukbi Sami, Bettayeb Fayçal, Megdoud Nadir, Boukhaloua Nadir, Ouchene Djamel, Djebbari Mohamed Yakine, Bougherra Karim, Saadia Youcef, Moussaoui Meddy, Youcef Danyl, Reghis Moussa, Mokrani Hamid et Hassaine Mohammed Reida.

## RUGBY :

### «La création d'un centre de formation reste l'objectif principal de la Fédération algérienne»

La création d'un centre de formation pour jeunes est l'un des principaux chantiers de la Fédération algérienne de rugby (FAR), a indiqué hier à l'APS, le président de l'instance fédérale, Sofiane-Abdelkader Benhassen.

«Notre objectif principal est d'avoir une assiette de terrain et les fonds nécessaires pour la création d'un centre de formation.

C'est vrai que nous avons plusieurs objectifs à moyen et long termes mais le centre de formation est si important pour le développement de cette discipline en Algérie», a déclaré le patron de l'instance fédérale, en marge d'une conférence de presse tenue à Alger, en vue du prochain match de la sélection nationale face à la Zambie, le 4 novembre, comptant pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations-2017 (niveau C). Par ailleurs, Benhassen s'est dit «satisfait» du bilan 2017 des activités de sa Fédération. «Nous avons une stratégie et une vision à moyen et long termes pour cette discipline. Par exemple et comme vous l'avez constaté, nous avons créé 27 clubs avec deux catégories principales (les moins de 13 ans et moins de 15 ans). Nous comptons aussi 153 entraîneurs diplômés, 12 arbitres diplômés et 20 enseignants aussi diplômés.

Nous avons également organisé plusieurs tournois régio-

naux et nationaux dans plusieurs villes algériennes», a-t-il énuméré.

Le président de l'instance fédérale est revenu, par ailleurs, sur les chances des Algériens lors de la rencontre face à la Zambie le 4 novembre à Mufulira. «La Zambie est une équipe prenable, on peut s'imposer chez eux mais ce ne sera pas facile car ils vont jouer devant leur public et en présence d'un corps arbitral anglophone. Malgré tout cela, nous sommes confiants et nous allons représenter l'Algérie dignement car c'est un match décisif», a dit Benhassen qui rêve aussi d'une qualification à la Coupe du monde de rugby de 2023 en France.

Par ailleurs, l'interviewé n'a pas caché son «mécontentement» concernant le retard que connaît le dossier de sortie de la délégation algérienne pour la Zambie au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports.

«Notre dossier a été déposé depuis plusieurs jours au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse qui a tardé, on espère que le dossier sera avalisé dans les prochains jours. Aussi, on demande un peu de considération parce que nous allons jouer une finale de Coupe d'Afrique», a conclu le patron de la FAR.

## HALTÉROPHILIE - ALGÉRIE :

### Touaïri : «Je vise trois médailles d'or aux Mondiaux de 2018»

L'haltérophile algérien Aymen Touaïri, qui a glané trois médailles d'or dans la catégorie des 105 kg aux derniers

Championnats d'Afrique (cadets/juniors), disputés du 7 au 14 octobre en Ouganda, a affirmé à l'APS qu'il ambitionnait de réussir la même moisson lors des prochains Championnats du monde juniors, prévus en 2018 en Ouzbékistan.

«Ma participation aux derniers Championnats d'Afrique m'a permis d'acquérir plus d'expérience en vue des importantes échéances à venir, notamment, les Mondiaux de 2018, prévus du 6 au 14 juillet en

Ouzbékistan, où j'ambitionne également de glaner trois médailles d'or», a indiqué le champion du monde 2015 cadets. Touaïri a considéré que le niveau de la compétition en Ouganda était «relativement moyen», assurant cependant qu'il a été «très heureux» de remporter trois médailles d'or, d'autant plus que cette moisson a été rehaussée du titre de meilleur athlète junior du tournoi.

«De par mon expérience, surtout par rapport à certains de mes coéquipiers qui disputaient leur première grande compétition internationale, je me suis senti investi du devoir d'endosser le rôle de meneur.

Une quête dans laquelle j'estime avoir plus ou moins réussi, car nous avons réussi un bon parcours dans l'ensemble, en décrochant la première place, aussi bien en individuel que par équipes», a ajouté l'athlète de 19 ans.

L'année 2018 sera la dernière pour l'haltérophile algérien dans la catégorie des juniors, d'où son ambition de moissonner trois médailles d'or en Ouzbékistan pour terminer sur une bonne note. Pour acquérir une expérience supplémentaire susceptible de l'aider dans cette mission, Touaïri compte participer aux Championnats du

monde seniors, prévus en novembre et décembre prochains en Californie (Etats-Unis). «Le niveau sera certainement très élevé en présence des plus grands champions seniors, mais j'ambitionne de battre au moins mes propres records», a indiqué l'enfant de M'sila qui rêve d'un podium lors des JO de 2020 à Tokyo» comme objectif à moyen terme. Outre Touaïri, l'Algérie devrait engager un deuxième haltérophile dans les Mondiaux seniors, du 28 novembre au 5 décembre en Californie. Il s'agit de Walid Bidani, qui évolue dans la catégorie des +105 kg.

## LIGUE 1 MOBILIS/USM BEL ABBÈS : Cherif El Ouezzani attend encore plus de ses joueurs



L'USM Bel-Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football, est en train de monter en puissance après un début de championnat difficile. Son entraîneur, Si Tahar Cherif El Ouezzani, dit attendre encore plus de ses joueurs.

«Il est vrai que depuis quelques journées, nous sommes sur une courbe ascendante, mais nous sommes encore loin de notre niveau de la saison passée», a déclaré, hier à l'APS, le coach des Vert et Rouge de la «Mekerra».

L'USMBA avait fait sensation lors de l'exercice écoulé et ce, pour son retour parmi l'élite.

L'équipe, sous la houlette de Cherif El Ouezzani, a terminé quatrième au classement. Elle a été difficilement éliminée des demi-finales de la Coupe d'Algérie sur le terrain du CR Belouizdad aux tirs au but.

«Mes joueurs sont en net progrès, mais je reste persuadé qu'ils ont les moyens d'être encore meilleurs à l'avenir, et retrouver au moins le niveau de la saison passée», a encore dit l'ancien international algérien.

L'USMBA reste sur deux victoires de rang à domicile contre l'USM Alger (2-0) et la JS Kabylie (4-1), deux victoires intervenant après un nul ramené du terrain du MC Oran (1-1), dans le derby de l'Ouest algérien.

Ces belles performances ont permis à «El Khadra» de se hisser à la sixième place au classement avec 10 points, et ce, après six journées de compétition.

«On s'attendait à ce que le début de l'épreuve soit difficile pour nous en raison des changements intervenus au sein de notre effectif, avec le départ de nombreux cadres et l'arrivée de nouveaux joueurs.

Mais la mayonnaise commence à prendre forme, ce qui nous permet d'aborder avec optimisme la suite du parcours», a encore indiqué le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : Les rôles et prérogatives de la composante de la DTN définis

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé hier la nomination de Ameer Chafik en tant Directeur technique national (DTN) adjoint chargé de la Formation et de Abdelkrim Benaouda DTN adjoint chargé du Développement et de l'Elite.

Ces nominations interviennent au lendemain de l'installation de Rabah Saâdane et Boualem Charef en qualité respectivement de DTN et Directeur des équipes nationales (DEN).

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, s'est réuni avec les deux nouveaux responsables au Centre technique national de Sidi-Moussa afin de définir les missions et prérogatives de chacun et dispatcher les rôles et le travail au sein de la DTN.

Cette réunion a permis, par ailleurs, de dresser un état des lieux et d'établir une feuille de route.

Boualem Charef, Directeur des équipes nationales, «aura pour mission prioritaire de mettre en place des sélections nationales pérennes qui travailleront sur le long terme et qui ne seront pas dissoutes systématiquement après d'éventuelles éliminations des compétitions dans lesquelles elles sont engagées», précise la FAF sur son site officiel.

D'autre part, il a été décidé que la DTN se renforcera au fur et à mesure selon les besoins qui seront décelés par les responsables.

L'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane (72 ans), a été désigné à la tête de la DTN en remplacement de Fodil Tikanouine, démissionnaire en septembre dernier.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (7E JOURNÉE) : CSC-ESS éclipse tout, l'USMH et l'USMB sommées de réagir

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le CS Constantine, accueillera aujourd'hui l'ES Sétif, tenante du titre, dans un duel au sommet qui promet, alors que l'USM El-Harrach et l'USM Blida sont toujours à la recherche de leur premier succès de la saison, à l'occasion de la 7e journée de la compétition.



Le CSC (1er, 13 pts) sera face à un test révélateur contre l'Entente (2e, 12 pts) avec comme objectif la préservation de son fauteuil de leader, conquis lors de la précédente journée grâce à sa victoire sur le terrain du promu l'US Biskra (2-1).

Les Sétifiens, accrochés à la maison par l'Olympique Médéa (0-0), seront appelés à réagir à Constantine s'ils ne veulent pas être déjà distancés dans la course au titre.

Le CR Belouizdad (2e, 12 pts), tenu en échec à domicile par la JS Saoura (1-1), effectuera un déplacement périlleux à Médéa pour croiser le fer avec l'Olympique locale (11e, 6 pts).

Dans leur stade d'Imam-Lyes, les joueurs de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani devront confirmer leurs deux derniers résultats décrochés à l'extérieur face à deux prétendants au titre : le MC Alger (0-0) et l'ESS.

La JS Saoura (4e, 11 pts) affrontera de son côté à Béchar le NA Hussein-Dey (10e, 7 pts) où rien ne va plus surtout après la contre-performance concédée à domicile face au Paradou AC (1-1).

La JSS, invaincue à domicile depuis janvier 2015, partira avec les faveurs des pronostics face à une

équipe qui peine à amorcer son vrai départ en dépit d'un recrudescence qualitative et quantitative.

Le MC Oran (4e, 11 pts), vainqueur à Alger face à l'USMH (3-2), doit rester vigilant devant le MCA (12e, 5 pts), dont les déplacements du côté d'El-Bahia ont souvent été couronnés de bons résultats.

Le MCA, qui reste sur un match nul concédé à Bologhine face à Médéa, vise un deuxième succès de la saison après celui décroché lors de la journée inaugurale contre l'US Biskra (1-0).

Mais les «Hamraoua», sur une courbe ascendante, aspirent à enchaîner une deuxième victoire de suite qui leur permettrait de monter sur le podium.

L'USM Bel-Abbès (6e, 10 pts), qui ne cesse d'impressionner par son beau jeu, ira rendre visite à la lanterne rouge l'USMB, auteur d'un seul point en six matchs.

Les Blidéens, dos au mur, devront impérativement réagir devant leur public s'ils ne veulent pas compromettre déjà leur avenir en Ligue 1 qu'ils ont retrouvée l'été dernier après deux années au purgatoire.

La même mission attend l'USMH (15e, 1 pt) en péril à Tizi-Ouzou pour affronter la JSK (7e, 8 pts), groggy suite au cinglant (4-1) reçu à Sidi Bel-Abbès.

Les Harrachis, dirigés sur le banc par le technicien tunisien Hamadi Dhaou, n'auront désormais plus droit à l'erreur.

Cette journée débute lundi avec le match entre le Paradou AC et le DRB Tadjenanet au stade Omar-Hamadi (17h00). Le match USM Alger - US Biskra a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Algérois en demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, prévue samedi en déplacement face au WA Casablanca.

### Le programme des rencontres

#### Hier 16 octobre :

A Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - DRB Tadjenanet (17h00)

#### Aujourd'hui 17 octobre :

A Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran - MC El-Bahia

A Médéa : Olympique Médéa - CR Belouizdad (16h00)

A Blida (Brakni) : USM Blida - USM Bel-Abbès (16h00)

A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - USM El-Harrach (16h00)

A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - ES Sétif (17h45)

A Béchar : JS Saoura - NA Hussein-Dey (19h00)

A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - US Biskra (reportée à une date ultérieure)

### Classement :

	Pts	J
1). CS Constantine	13	6
2). CR Belouizdad	12	6
→). ES Sétif	12	6
4). JS Saoura	11	6
→). MC Oran	11	6
6). USM Bel-Abbès	10	6
7). JS Kabylie	8	6
→). Paradou AC	8	6
→). DRB Tadjenanet	8	6
10). NA Hussein Dey	7	6
11). Olympique Médéa	6	6
12). USM Alger	5	4
→). MC Alger	5	5
14). US Biskra	4	6
15). USM El Harrach	1	5
→). USM Blida	1	6

## LIGUE DES CHAMPIONS - DEMI-FINALE (RETOUR) / WAC-USMA :

### Confiants, les Algérois croient en leurs chances

Les joueurs de l'USM Alger affichent une grande sérénité avant leur demi-finale retour de Ligue des champions d'Afrique face aux Marocains du Wydad Athletic Club, prévue samedi prochain à Casablanca, affirmant qu'ils croyaient dur comme fer en leurs chances d'aller en finale.

«Si un joueur ne croit pas en ses chances de gagner un match, autant ne pas le jouer», a expliqué le milieu de terrain Hamza Koudri dimanche, en zone mixte au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), assurant que «la préparation se déroule dans de très bonnes conditions, avec un effectif presque au grand complet» car ne déplorant actuellement que

l'absence de l'avant-centre Oussama Darfalou, victime d'une contracture musculaire à une cuisse.

«Les joueurs sont conscients de la difficulté de la tâche et travaillent de manière assidue pour mener le club vers sa deuxième finale de Ligue des champions» après celle de 2015, a ajouté l'ancien porteur d'eau du MC Alger. Les Rouge et Noir avaient raté le coche au match aller en concédant un nul vierge (0-0) au stade du 5-Juillet, mais cette situation ne semble pas les perturber outre mesure.

«Même si on avait gagné (2-0) à l'aller, la qualification se serait quand même jouée à Casablanca, car tout peut arriver pendant ce match retour», a

affirmé pour sa part l'attaquant Abderrahmane Meziane, assurant que lui et ses camarades feront «le maximum» pour revenir avec la qualification de Casablanca.

La pression du public marocain sera probablement importante au stade Mohamed V de Casablanca car les supporters du Wydad essayeront d'endosser le maillot du 12e homme pour galvaniser leur équipe, mais cet état de fait ne semble pas déranger les Usmistes.

«L'USMA est habituée à jouer des matchs de cette envergure, comme face au Mouloudia, où le stade est souvent complet.

Donc, la pression ne risque pas de nous perturber, ou d'influer sur notre manière de jouer», a assuré de son côté le défenseur Mohamed Benyahia, se disant «prêt» à tenir sa place dans la dernière centrale, si bien sûr l'entraîneur belge Paul Put décide de lui faire confiance.

Le WA Casablanca accueillera l'USM Alger samedi à 20h00 au stade Mohamed V de Casablanca.

Le match sera dirigé par un trio arbitral sénégalais, sous la conduite de Malang Diedhiou, assisté de ses compatriotes El Hadj Malick Samba et Djibril Camara. L'autre demi-finale mettra aux prises Al Ahly d'Egypte et l'ES Sahel de Tunisie. L'équipe de Soussa avait remporté à domicile la première manche sur le score de 2 à 1.

## SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2017/ DOMICILIATION : Kerbadj : «Le match maintenu au mercredi 1<sup>er</sup> novembre au 5-Juillet ou à Constantine»



Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a affirmé hier que la domiciliation du match de la Supercoupe d'Algérie 2017 entre l'ES Sétif et le CR Belouizdad sera tranchée mardi à l'issue d'une réunion avec les responsables de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf, avançant l'éventualité de délocaliser cette rencontre au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine dans le cas où l'enceinte d'Alger ne sera pas prête.

"Comme tout le monde le sait, le stade du 5-Juillet a fait l'objectif de travaux d'entretien saisonniers de la pelouse, je ne sais même pas s'il est en mesure d'abriter une rencontre de football.

Nous allons nous réunir aujourd'hui avec les responsables de l'OCO pour trancher la question de programmer le match de Supercoupe au 5-Juillet, sinon nous serons obligés de la délocaliser à Constantine le 1er novembre à 16h00 ou 17h00.

Notre priorité reste de jouer au 5-Juillet", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

Le stade du 5-Juillet a fait l'objet de travaux d'entretien saisonniers de la pelouse.

Entre-temps, l'enceinte olympique a abrité des matchs de l'USM Alger et du MC Alger dans le cadre des deux compétitions africaines inter-clubs, disputés sur une pelouse en piteux état.

"Nous avons pris toutes nos dispositions avec les responsables du stade de Constantine dans le cas où le 5-Juillet ne sera pas prêt", a ajouté Kerbadj, soulignant que le match ne fera pas l'objet de report.

Le stade de Constantine avait déjà abrité la Supercoupe d'Algérie en 2015, dont le titre était revenu à l'ES Sétif face au MO Béjaïa (1-0).

La Supercoupe d'Algérie oppose cette saison le détenteur du championnat l'ES Sétif au vainqueur de la Coupe d'Algérie le CR Belouizdad.

## LIGUES 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ DOMICILIATION : Le stade d'El-Harrach non homologué

Le stade du 1er novembre d'El-Mohammadia, terrain de domiciliation de l'USM El-Harrach, objet de réserves de la commission d'audit n'a pas encore été homologué pour abriter des rencontres de la Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS hier du président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj.

"Lors de sa dernière visite d'inspection au stade d'El-Mohammadia, la commission d'audit a émis encore des réserves et n'a pas donné son aval pour l'homologation de cette enceinte.

Le hic, aucun dirigeant de l'USMH n'a été présent lors de cette visite ce qui est regrettable", a indiqué Kerbadj.

L'USMH, avec un seul point au compteur grignoté en six matchs et avant-dernière place au classement, accueille ses adversaires au stade Omar-Hamadi et au 20-août 1955.

Une délocalisation qui s'est avérée fatale pour les joueurs du nouvel entraîneur tunisien de l'équipe Hamadi Dhaoui, auteurs jusque-là d'un parcours catastrophique qui pourrait précipiter le club banlieusard au purgatoire. L'USMH reste le seul pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis à jouer ses rencontres à domicile loin de son terrain habituel du 1er Novembre.

APS

## ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : Abeid : «Nous traversons une période difficile, à nous de nous relever»

Le milieu international algérien de Dijon FCO (Ligue 1 française de football) Mehdi Abeid a souligné lundi la nécessité pour l'équipe nationale de relever la tête, estimant qu'il s'agissait d'une «période difficile qui peut toucher n'importe quelle sélection au monde».

«Je pense que c'est une période difficile. Honnêtement, moi j'y crois, je crois en cette équipe, je crois vraiment à tous les joueurs de l'équipe nationale, maintenant c'est vrai que c'est une période difficile.

On peut le voir aussi chez les grandes équipes, par exemple en Argentine, donc voilà ça peut arriver à tout le monde, à nous de nous relever.

C'est vrai qu'on a honte de ce qu'on produit avec l'Algérie ces derniers temps et on espère faire beaucoup mieux dans les prochains rassemblements Incha Allah», a-t-il affirmé dans un entretien accordé au site spécialisé La Gazette du Fennec.

La fédération algérienne de football (FAF) a décidé de se séparer d'Alcaraz quelques jours après la quatrième défaite de rang concédée par les Verts aux qualifications de la Coupe du monde 2018 à Yaoundé face au Cameroun (2-0) pour le compte de la 5e journée, la troisième consécutive depuis la prise de fonctions du

technicien andalou en avril dernier, synonyme d'élimination de la course au Mondial russe.

«Honnêtement, il a manqué beaucoup de choses, l'équipe n'a pas été performante, on le ressent dans les prestations, on voit que ce n'est pas huilé, après c'est difficile à expliquer.

On sait qu'on a les joueurs pour aller très haut, maintenant il faut le démontrer sur le terrain et jusqu'à présent on a rien démontré et on espère le faire très prochainement», a expliqué Abeid (25 ans).

Contraint au repos suite à une intervention chirurgicale au niveau du genou,



Abeid a renoué avec la compétition le week-end dernier à domicile face au Paris SG (défaite 2-1).

Un retour qui a fini par réjouir l'ancien joueur de Newcastle et de l'Olympiakos. «Ca a été 5 mois longs et difficiles, je me suis fait opérer du genou, mais aujourd'hui grâce à Dieu ça va beaucoup mieux, j'ai retrouvé l'entraînement depuis 2/3 semaines main-

tenant et on est en train de me remettre en forme petit à petit.

Et voilà, j'ai fait ma première apparition face à Paris et ça fait plaisir d'être au moins dans le groupe pour la première fois cette saison», a-t-il conclu.

Abeid n'a plus été convoqué avec les Verts depuis la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon.

## CLASSEMENT FIFA : L'Algérie recule à la 67<sup>e</sup> place

L'Algérie a perdu 5 places et occupe la 67e position au classement mondial du mois d'octobre publié hier par la Fédération internationale de football (FIFA), alors que l'Allemagne trône toujours en tête.

La défaite des Verts contre le Cameroun (2-0) à Yaoundé pour le compte des éliminatoires du Mondial-2018 explique cet énième recule de l'Algérie.

Au niveau africain, l'Algérie a rétrogradé à la 13e place, devancée notamment par le trio de tête composé de la Tunisie, de l'Egypte et du Sénégal. Le Nigeria, prochain adversaire de la sélection algérienne en qualifications du Mondial-2018, est logé à la 41e place mondiale et 4e africaine. A noter que le Nigeria, premier pays africain qualifié pour la Coupe du Monde 2018, a fait un bond de trois places. D'autre part, les deux der-

nières journées de qualifications pour la Coupe du Monde 2018 ont permis au Pérou d'intégrer pour la première fois le Top 10 du classement mondial. Outre la Blanquiroja (10e, +2), qui disputera un barrage intercontinental face à la Nouvelle-Zélande en vue du grand rendez-vous russe de l'année prochaine, l'Espagne (8e, +3) entre elle aussi - ou plutôt effectue son retour - dans le cercle très fermé des dix meilleures équipes du monde grâce à une impressionnante campagne qualificative conclue sans la moindre défaite. Cette fenêtre internationale a surtout souri aux nations européennes telles que la France (7e, +1), l'Angleterre (12e, +3), le Danemark (19e, +7), l'Ecosse (29e, +14), l'Autriche (39e, +18), ou encore l'Allemagne qui conserve sa première place. Quatre nations font leur appa-

rition dans le Top 50 : l'Autriche, donc, mais aussi la République tchèque (46e, +12), le Maroc (48e, +8) et Panama (49e, +11), principale surprise de ces éliminatoires avec sa toute première qualification pour l'épreuve mondiale.

Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 23 novembre 2017.

### Top 10 africain:

- 1-Tunisie
- 2-Egypte
- 3-Sénégal
- 4-RD Congo
- 5-Nigeria
- 6-Cameroun
- 7-Maroc
- 8-Ghana
- 9-Burkina Faso
- 10-Côte d'Ivoire
- 
- 13-Algérie.

## LIGUE 1 MOBILIS (8<sup>e</sup> JOURNÉE): ES Sétif - USM Alger reporté (LFP)

Le match ES Sétif - USM Alger comptant pour la 8e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis est reporté à une date ultérieure, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP).

Le report de cette rencontre a été décidé en raison de la demi-finale retour de Ligue des champions d'Afrique que disputera l'USM Alger contre le WA Casablanca le samedi 21 octobre au Maroc.

Au match aller joué au stade 5-Juillet (Alger), les deux équipes s'étaient quittées avec un score vierge (0-0) C'est la quatrième rencontre de l'USMA reportée après celles contre l'USM El-Harrach, le MC Alger et l'US Biskra.

La 8e journée de Ligue 1 Mobilis, dominée par le «clásico» MC Alger-JS Kabylie et l'afiche CR Belouizdad-CS Constantine, se jouera le vendredi 20 et samedi 21 octobre.

### Programme de la 8e journée

#### Vendredi 20 octobre

Stade 20-août (Alger): USM El-Harrach - USM Bida

16h00

#### Samedi 21 octobre

Stade Lahoua-Smaïn: DRB Tadjenanet - NA Hussein Dey

15h00

Stade 18-février El-Alia: US Biskra - MC Oran

16h00

Stade 20-août (Alger): CR Belouizdad - CS Constantine

16h00

Stade Imam-Lyes : O Médéa - JS Saoura

16h00

Stade 24-février: USM Bel-Abbès - Paradou AC

17h00

Stade Omar-Hamadi: MC Alger - JS Kabylie

17h45

Stade 8-mai : ES Sétif - USM Alger (reporté).

## PRANDELLI SUR LE BANC ?

Proche d'une qualification pour les barrages, l'Écosse va finalement manquer la Coupe du monde en Russie. Afin de bien préparer les éliminatoires pour l'Euro 2020, la fédération locale espère enrôler un entraîneur de renom. Selon le Daily Record, c'est Cesare Prandelli qui arrive en tête de liste. Libre depuis son départ du FC Valence en décembre dernier, l'italien ne serait pas contre une expérience avec la formation britannique. Affaire à suivre.

## Modric totalement fan de Zidane

Avec l'arrivée de Zinedine Zidane sur le banc du Real Madrid en janvier 2016, Luka Modric (32 ans, 5 matchs en Liga cette saison) a étoffé un peu plus son palmarès avec sept titres décrochés en moins de deux ans, dont deux Ligues des Champions. Pour le milieu de terrain croate, l'entraîneur français a su trouver la bonne formule pour faire gagner la Casa Blanca.

"Ce n'est pas un hasard si nous avons remporté de nombreux titres depuis son arrivée. C'est grâce à lui. Il a su apporter du calme et de la stabilité au club, tout en créant un super ambiance entre les joueurs. Il a aussi beaucoup de charisme, ce qui est très important, surtout dans un grand club comme le Real", a confié l'ancien joueur de Tottenham sur le site de l'UEFA. "J'étais très heureux quand j'ai appris qu'il allait être notre entraîneur. On était tous très excités à l'idée de travailler sous les ordres d'une telle légende du football. On prend énormément de plaisir à le côtoyer tous les jours à l'entraînement", a également confié Modric. Zizou et le Real, c'est une affaire qui roule.

## Eriksen pas effrayé par le Real

Très belle affiche au programme mardi soir entre le Real Madrid et Tottenham en Ligue des Champions. Avant ce choc entre les deux équipes en tête du groupe H, le milieu offensif des Spurs, Christian Eriksen (25 ans, 1 match en Ldc cette saison), estime que son équipe n'a pas à trembler face à la Casa Blanca. "Nous avons besoin de qualité et de conviction. Je pense que nous avons les deux, donc je ne pense pas que nous devons être effrayés par quoi que ce soit", a confié le Danois aux médias britanniques. Eriksen tentera de briser sa mauvaise série face aux Merengues. En six rencontres avec l'Ajax Amsterdam, il ne s'est jamais imposé.

## Icardi met l'Italie à ses pieds

Auteur d'un triplé contre le Milan AC (3-2), dimanche en Serie A, l'attaquant de l'Inter Milan Mauro Icardi (24 ans, 8 matchs et 9 buts en Serie A cette saison) fait bien évidemment les gros titres en Italie ce lundi. En effet, les principaux médias sportifs transalpins ont évoqué la prestation gigantesque de l'Argentin dans le derby de la Madonina. "Maurinter", titre le Corriere dello Sport, qui affiche le buteur sud-américain avec son maillot dans les mains au moment de fêter son troisième but (voir brève de 9h43). De son côté, La Gazzetta dello Sport a choisi la même illustration en titrant "IcarDivino", rendant hommage au capitaine lombard, véritable héros des Nerazzurri. Jorge Sampaoli, qui a préféré Dario Benedetto (Boca Juniors) lors des deux dernières sorties de l'Albiceleste durant les éliminatoires de la Coupe du monde 2018, a dû apprécier la copie XXL rendue par son attaquant.



## BOATENG A FAILLI S'EN ALLER

Victime de blessures récurrentes ces derniers mois, Jérôme Boateng (29 ans, 4 matchs en Bundesliga cette saison) a perdu son statut d'intouchable au Bayern Munich sous les ordres de Carlo

Anselotti, licencié le 28 septembre dernier. Une période compliquée qui a failli contraindre le défenseur central à un départ du club allemand.

"J'ai eu une discussion avec les dirigeants sur la manière dont ils me voyaient l'été dernier. Et je leur ai dit que je pensais à un transfert", a révélé le champion du monde 2014 dans les colonnes de Kicker. Jupp Heynckes de retour sur le banc, Boateng a fini par retrouver sa place de titulaire.

## Un départ de Donnarumma pas à exclure

Fort d'un mercato estival très séduisant, le Milan AC connaît de grosses difficultés en ce début de saison. Dixième de Serie A à douze longueurs du leader, Naples, après seulement 8 journées, le club lombard voit ses concurrents s'échapper semaine après semaine. A en croire Tuttosport, une éventuelle non-qualification pour la prochaine Ligue des Champions pourrait contraindre les dirigeants à se séparer d'un de leurs meilleurs éléments. Selon le média italien, c'est Gianluigi Donnarumma (18 ans, 8 matchs en Serie A cette saison) qui pourrait en faire les frais. En effet, le jeune gardien, qui a prolongé l'été dernier à l'issue d'un feuilleton très médiatisé, est celui qui dispose de la plus belle cote sur le marché des transferts. Bénéficiant d'un bon de sortie fixé à 75 millions, le Transalpin resterait toujours dans le viseur du Paris Saint-Germain, en quête d'un



## B. Silva s'éclate avec De Bruyne

Arrivé cet été à Manchester City, Bernardo Silva (23 ans, 7 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) a fait la connaissance de Kevin De Bruyne (26 ans, 8 matchs et 1 but en Premier League cette saison). Un plaisir pour l'ancien Monégasque qui se régale aux côtés du milieu offensif belge, sur un nuage

en ce début de saison. "Kevin est juste un joueur incroyable. C'est un plaisir de jouer avec ce type de joueur. Il nous a montré qu'il était un des meilleurs joueurs du monde", a lâché le Portugais après la victoire 7-2 contre Stoke City ce week-end.

Durant cette rencontre, De Bruyne a été impliqué sur quatre buts, avec notamment deux passes décisives.

## ALGÉRIE-ROUMANIE M. Yousfi évoque la coopération industrielle avec le secrétaire d'Etat de l'économie de la Roumanie

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi, a reçu, hier à Alger, le secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Economie de la Roumanie, responsable de l'industrie de la défense, M. Ion Radu, avec lequel il a évoqué les perspectives de la coopération industrielle entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

L'évaluation des relations de coopération entre les deux pays et les perspectives de la consolidation du partenariat dans les domaines de l'industrie et des mines ont été au centre des discussions lors de cet entretien, a précisé la même source.

Les deux parties ont également mis l'accent sur la nécessité de développer davantage les projets de partenariat industriel dans divers secteurs de l'industrie (agroliminaire, sidérurgie, sous-traitance mécanique, électrique et de la communication, textile) et des mines.

À cet effet, M. Radu a fait part de l'intention de son gouvernement d'organiser des missions économiques en Roumanie afin de permettre aux hommes d'affaires des deux pays d'échanger sur les potentialités de partenariat dans des domaines spécifiques.



## ALGÉRIE-BELGIQUE M. Kaouane et l'ambassadeur de Belgique se concertent sur un colloque autour de la Révolution algérienne

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane et l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Pierre Gillon "se sont concertés lundi à Alger, sur la participation du ministère de la Communication à un colloque sur la contribution de nationaux belges à la guerre de Libération nationale", a indiqué un communiqué du ministère de la Communication.

"Le colloque intitulé «Front du Nord : des Belges et la Guerre d'Algérie - 1954 - 1962» programmé le 29 octobre à Alger, soit la veille de la commémoration de la Révolution du 1er Novembre 1954, a trouvé, auprès du ministre de la Communication, un accueil enthousiaste, lui, qui a affirmé prendre cela comme un devoir de reconnaissance et de gratitude envers ces justes qui ont suivi, au péril de leurs vies, la voie de la justice et de la liberté au nom des nôtres", a souligné le communiqué du ministère.

Les deux parties ont convenu de l'excellence de la qualité des intervenants, intellectuels, communicants et historiens, qui viendront, par leurs contributions et les interactions que celles-ci ne manqueront pas de susciter, enrichir la mémoire historique et les débats autour du front du Nord durant la guerre de Libération nationale, dont on célèbre, par ailleurs, un des événements marquants, ces jours-ci, à savoir les manifestations du 17 octobre 1961, à Paris", a relevé la même source.

M. Kaouane a assuré l'ambassadeur de Belgique de la disponibilité de son département à apporter "tout le soutien nécessaire" pour lui donner la portée médiatique qu'il mérite.



## 137<sup>E</sup> ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP) M. Bensalah s'entretient avec le président de l'Assemblée nationale du Québec

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu jeudi avec le président de l'Assemblée nationale du Québec (Canada), en marge des travaux de la 137<sup>e</sup> assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tient à Saint-Pétersbourg (Russie), a indiqué un communiqué du Conseil.

La rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, Ismaïl Alloua et des membres de la délégation parlementaire algérienne, a permis de passer en revue «les relations bilatérales et les voies et moyens de les relancer après une période de stagnation».

Les deux parties ont également évoqué «les relations entre les parlementaires des deux pays, le rôle de la diplomatie parlementaire dans la promotion des relations bilatérales et son rôle dans le règlement des crises au niveau international ainsi que la coordination des efforts pour faire face aux défis que connaît le monde».

Les travaux de la 137<sup>e</sup> assemblée de l'UIP se poursuivent lors d'une séance consacrée au débat général sur «la promotion du pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique», avec la participa-

tion d'une délégation parlementaire des deux chambres du parlement conduite par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

Algérie-UA Ouverture à Addis-Abeba des travaux de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine Les travaux de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), consacrée à l'examen des documents devant sanctionner le cinquième Sommet Union africaine-Union européenne, prévu à Abidjan les 29 et 30 novembre 2017, ont été ouverts lundi à Addis-Abeba, par le ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée, en sa qualité de prési-



dent en exercice du Conseil exécutif, ainsi que le Président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat.

Dans son allocution d'ouverture, le Président du Conseil exécutif a mis un accent particulier sur l'importance du Partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne et la nécessité de saisir le prochain Sommet de novembre en vue de renforcer davantage ce partenariat.

Le Président de la Com-

mission de l'Union africaine a, pour sa part, souligné que les tous les Etats membres de l'Union africaine doivent joindre leurs efforts en vue d'assurer le succès de ce Sommet et de se présenter à cette importante échéance en rangs serrés et de parler d'une seule voix.

La délégation algérienne participant à cette réunion est conduite par le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel.

## M. Messahel s'entretient avec le président de la Commission de l'UA

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu hier à Addis-Abeba avec le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'entretien, qui s'est déroulé en marge de la participation de M. Messahel aux travaux de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, a porté sur «les relations de coopéra-

tion entre l'Algérie et l'Union africaine ainsi que sur les voies et moyens du renforcement de l'action africaine commune pour la réalisation des objectifs de paix, de stabilité et de développement que s'est fixée l'organisation panafricaine», a précisé la même source.

Les discussions ont également porté sur «les principales questions inscrites à l'Agenda de l'Union africaine, notamment les préparatifs

du prochain Sommet Union africaine-Union européenne, prévu à Abidjan, les 29 et 30 novembre 2017, et dont la session extraordinaire du Conseil exécutif est saisie».

MM. Messahel et Faki Mahamat «ont réaffirmé la nécessité de poursuivre la concertation entre les Etats membres de l'Union africaine, afin de faire prévaloir les intérêts de l'Afrique», a-t-on ajouté.

## ALGÉRIE-OTAN Le 1er Groupe naval de l'OTAN "SNMG-1" fait escale au port d'Alger

Le premier Groupe naval de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) "SNMG-1" a accosté hier au port d'Alger pour une escale de quatre jours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la coopération militaire avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, le 1er Groupe naval de l'OTAN "SNMG-1" a accosté au port d'Alger pour une escale qui durera quatre jours", a

précisé la même source.

Lors de cette escale, une délégation du Groupe naval "sera reçue par le chef d'Etat-major du commandement des Forces navales et des exercices d'interdictions maritimes seront exécutés par le 1er Groupe naval de l'OTAN "SNMG-1" et deux unités flottantes de nos forces navales".

A noter que le Groupe naval de l'OTAN "SNMG-1", sous commandement norvégien, est composé de cinq (05) unités. Il s'agit de

la frégate norvégienne "F-312 HNOMS Otto Sverdrup, la frégate portugaise "F-334 NRP D Francisco de Almeida", la frégate espagnole "F-83 ESEPS Numancia", la frégate hollandaise "F-805 HNLMS Eversten", et le ravitailleur allemand "A-1443 FGS Rhein".

Cette escale "contribuera à approfondir la coopération militaire à travers l'échange d'expériences entre nos Forces navales et l'Organisation du Traité de l'Atlantique

Nord et renforcera la coordination opérationnelle dans les domaines du contrôle et de la sécurité maritime, à travers l'échange des connaissances en vue de permettre le développement des capacités d'interopérabilité et de réactivité entre les deux parties lors des situations de crise, ce qui contribuera au renforcement de notre sécurité maritime contre d'éventuels dangers ou menaces", conclut le communiqué du MDN.